

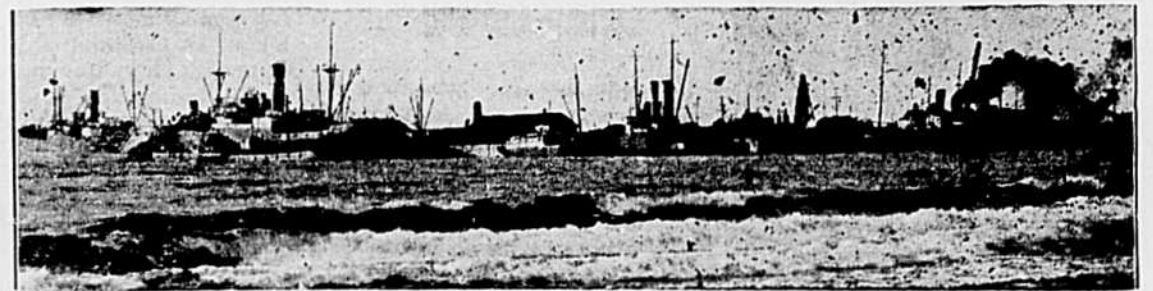
PROGRES DU GOLFE

Publié par la Cie du Progrès du Golfe

AIME DIEU ET VA TON CHEMIN

Imprimé par l'Imprimerie Gilbert, Limitée.

Au port de Rimouski



UNE ERREUR DE GRAND ECRIVAIN

HISTOIRE NATURELLE

La venue de M. André Maurois au Canada nous remémore une assez amusante erreur de l'historien de D'Israeli et de Chateaubriand en histoire naturelle canadienne.

Chateaubriand est-il jamais venu en Amérique ? Même certains de ceux qui ont lu son « Voyage en Amérique » en ont douté, tellement l'auteur des « Natchez » avait une conception nouvelle de traiter le paysage américain. Que Chateaubriand ne soit pas venu en Amérique, c'est plausible, même pour ceux qui ont lu les descriptions qu'il en a faites. Quand Racine écrivit « Bérénice », il n'avait pas visité Constantinople. Fénelon ne vit jamais la Grèce qu'il décrivait pourtant fort bien dans son « Télémaque ». Voltaire fait parcourir à Candide les deux hémisphères sans avoir jamais quitté l'Europe. Theophile Gautier avait écrit « de chic » son voyage en Espagne lorsqu'il eut l'occasion de visiter le pays du Cid : « Comment l'aurait-il maintenant », disait-il, « pour parler de ce pays ? »

Quoi qu'il en soit, dans Chateaubriand, la vérité et la fiction, du moins en ce qu'il a écrit sur l'Amérique, mises en présence apparaissent singulièrement difficiles à concilier. Jamais sources d'un écrivain ne furent plus minutieusement étudiées et, à la vérité, on n'est jamais parvenu à une conclusion sûre et indiscutable. Mais laissons à d'autres ce problème. M. André Maurois, qui a écrit une grande biographie de l'auteur du « Génie du Christianisme », dont on a dit qu'elle est « une vaste et lumineuse étude, une bibliographie vivante et émue », n'a pas cru l'aborder ni, à plus forte raison, le résoudre. Mais il ne pouvait pas ne pas parler dans cette oeuvre immense et remarquable de René et de son voyage sur les bords du Meschacébé aux îles flottantes.

Or, si on a mis en doute, chez Chateaubriand, quelques points de ses descriptions américaines, on peut taxer M. André Maurois d'erreurs, plus naïves que grossières, du côté, par exemple, de l'histoire naturelle, lorsqu'il y est allé de son cru.

Voici ce qu'on peut lire à la page 64 du « Chateaubriand » de M. Maurois : « M. de Chateaubriand partit avec son Hollandais et quelques Iroquois pour une chasse au carcajou. Ce n'était qu'un petit animal inoffensif qui ressemblait à un écureuil. »

Oh ! là, là !... notre carcajou, un « petit animal inoffensif » et qui « ressemble à un écureuil » !... Pas un chasseur n'ignore que ce terrible carcajou que les sauvages ont appelé « Quà-quà-sut » — « diable des bois » — est l'animal que l'on pourrait le moins qualifier d'inoffensif. Il a toujours été la terreur des chasseurs, des sauvages, des colons voisins de la forêt. Les sauvages montagnais, qui le connaissent bien, lui trouvent une ressemblance saisissante de moeurs et d'allure avec le diable tel qu'ils se le représentent. « Je ne surprendrai personne, disait au carcajou Henry de Puyjalon, qui a spécialement étudié ce « monstre de malice », en disant qu'après de lui le renard, dont les vertus cependant laissent considérablement à désirer, est un saint doublé d'un imbécile. »

M. T.-T. Payne, naturaliste observateur au Détroit de la Baie d'Hudson, dit du Quà-quà-sut : « C'est le plus grand ennemi des Esquimaux. Il n'est aucune cache à son épreuve. Il roulera de gros cailloux et, une fois dans la cache, il ne perd pas son temps à détacher les sacs en peau de phoque, mais il y fait un trou et vide le sac jusqu'à ce qu'il soit vide. »

De son côté, Mgr Clut, évêque d'Arnold, missionnaire au Nord-Ouest, écrit : « Le carcajou est l'ennemi du pays et des pauvres Indiens, parce qu'il détruit les pièges en bois tendus pour le pékan, les martres, les visons... Il a des instincts de malice immonde sans pareils. »

M. de Puyjalon dit encore du carcajou : « On a calomnié l'ours, mais on a trop méprisé le carcajou. Il est avec le loup, et à un titre plus élevé encore, la désolation des bois et des chasseurs. » Et Puyjalon d'ajouter : « Tuer un loup est une bonne affaire ; tuer un carcajou est non seulement une bonne affaire, mais encore une bonne action. »

Enfin, M. Claude Melançon, dans Nos animaux chez eux, dit du carcajou ou « glouton » : « L'ours, le lion des montagnes et le loup cèdent le chemin à cet infatigable et vagabond chasseur. »

Et voilà « le petit animal inoffensif » qui « ressemble à un écureuil », qu'a vu M. André Maurois dans notre carcajou. En vérité, c'est précisément d'écureuils de terre et d'autres petits rongeurs qu'est fait le régime alimentaire du carcajou. A l'occasion, il s'attaque au castor, à l'élan, au caribou, même à l'orignal, le roi de nos forêts.

Serge DUHAMEAU

DU NOUVEAU

On ne voyage pas longtemps ni loin à travers la province sans comprendre avec quelle facilité on massacre notre carte géographique en l'anglicisant chaque jour davantage, et avec quelle complaisance, nous acceptons les dénominations, les appellations et les épithètes à consonnance anglaise données aux accidents géographiques de notre pays, et même les changements de vieux noms français en des noms anglais plus modernes, qui ne veulent rien dire ; ce qui est plus grave et, de notre part, presque criminel. Dans ce sens on a accompli de véritables tours de force. N'a-t-on pas récemment découvert une nouvelle île en plein fleuve Saint-Laurent, à proximité de Québec. Ce serait l'« Elbow Island ». Où est-ce ? demanderont même les gens du district de Québec. Je viens de le dire : à proximité de la vieille capitale. On cherche sans trouver ! Il y a bien, non loin de Québec, l'île d'Orléans, l'île-aux-Grues, l'île-aux-Oies, la Grosse-Île et nombre d'autres, mais on ne voit pas l'« Elbow Island ». Jetez votre langue au chat.

Cette « Elbow Island » n'est autre que notre vieille et historique île-aux-Coudres. « Believe it or not !... L'ignare qui a fait cette trouvaille n'a pas même eu la décence de découvrir ce que voulait dire le mot coudres — coudrier ou noisetier — qu'il a confondu avec le mot coude et qu'il a tout bonnement, tout bêtement traduit par « elbow » (épaule) pour en arriver à cette burlesque « Elbow ». Il ne s'est pas contenté de dénaturer l'histoire et de faire disparaître le vieux nom de cette vieille île historique où s'est dite, voilà plus de quatre siècles, la première messe en territoire québécois, mais il a, au surplus, faussé le sens des mots.

Jadis, un autre traducteur, tout aussi génial, nous avait révéilé la « Crane Island » qui, après enquête, s'est présentée à nous tout simplement comme l'île-aux-Grues. Un autre a transformé le Cap d'Espoir en « Despair Cape » et une certaine petite anse du bas du Saint-Laurent qui s'appelait « Anse du Pot-à-l'Eau-de-Vie », — probablement un endroit propre à la contrebande des spiritueux, — est devenue « Brandy Pot ». Que de trouvailles de cette nature ont été faites dans le domaine de la géographie locale par nos savants traducteurs fédéraux.

Et il se trouve que grâce à cette manie de vouloir absolument tout débaptiser pour angliciser nos vieux noms (géographiques français, non seulement on change l'aspect de notre mappe mais on commet des stupidités, des bourdes qui couvrent de ridicule ceux qui les ont commises, et nous avec.

Pourquoi ne laisse-t-on pas tels qu'ils sont, tels qu'ils furent donnés parfois dès le début du pays, ces bons vieux noms français qui, encore que quelques-uns soient plutôt originaux, ne sont pas plus laids que les noms anglais qu'on leur substitue et qui ne sont pas plus mal, même à une oreille anglaise.

MARINELLA

AU TEMPS JADIS

Que buvaient nos ancêtres, les premiers colons du Saint-Laurent, ceux qui vivaient dans la période relativement tranquille de la fondation de notre pays ? De l'eau, sans doute, s'empressait-on de répondre. Ils ne devaient pas en manger.

Les premiers colons laurentiens, comme ceux qui vinrent immédiatement après eux, pouvaient bien boire de l'eau, mais ils buvaient aussi de la cervoise.

La cervoise... De la bière, quoi ! Si l'on aime mieux : de la « grosse bière », tout simplement. On fabriquait la cervoise avec du blé, de l'orge et du houblon mouillé, rendu liquide puis fermenté. Ce n'était pas là, d'ailleurs, une innovation ou, si l'on veut, une recette exclusive aux... aspirants Canadiens, un produit spécifique du pays. Sous différents noms, on fabriquait depuis longtemps ce breuvage en Egypte, en Espagne, en Turquie, en Asie et chez les Romains, qui n'y prirent cependant pas goût, leurs médecins en ayant, du reste, condamné l'usage. Les Germains, d'après Tacite, fabriquaient la cervoise en grande quantité et l'on sait que leurs descendants, les Allemands de nos jours, en sont sensiblement triés. Les Gaulois raffolaient de la cervoise, mais ils ne réussissaient pas à la brasser aussi bien que les Germains.

Disons en passant que le vin, d'abord obtenu des vignes que l'empereur Probus fit planter dans les Gaules, ne mit pas moins de deux siècles à détrôner la cervoise et qu'il fut loin ensuite, depuis toujours, d'être aussi populaire. Mais il serait assurément trop long de faire l'histoire de la bière et du vin dans les vieux pays d'Europe, sous l'empire romain et dans les Gaules, et de décrire la lutte du vin contre la bière ou la cervoise, de la bière contre le cidre, du cidre contre le vin et la bière. Cela dura des siècles et même, pourrait-on dire, la lutte n'est pas finie.

Quoi qu'il en soit, nos ancêtres, en général, n'étaient pas adonnés au vin quand ils vinrent s'établir sur les bords du Saint-Laurent. Ils venaient pour la plupart du pays du cidre et de la cervoise. On a prétendu que les premiers colons du Canada ont commencé par boire du cidre. Rien n'est moins sûr. D'abord, on manquait de pommes. Nos premiers pommiers furent envoyés de Normandie par le sieur de Monts et ne purent fructifier que plusieurs années après le premier établissement des colons de Champlain et du Dr Giffard.

D'après Benjamin Sulte, il est probable que l'on commença au Canada, par la fabrication de la bière d'épinette dont le procédé était connu en France. Louis Hébert, qui était apothicaire, possédait une « chaudière à bière » qu'il prêta, rapporte-t-on, à Champlain, un jour que celui-ci voulait donner une « tabagie » aux sauvages. La bière d'épinette était, disait-on, un excellent anti-scorbutique et la redoutable maladie qu'on combattait fit à l'origine d'affreux ravages dans la colonie. Sous Jacques Cartier, pour enrayer le mal qui se propageait parmi les compagnons du Découvreur pendant le terrible hiver de 1535-36, on eut recours à une recette des sauvages, dont la façon d'apprêter les branches d'épinette devait avoir du bon bien qu'ils ne connaissaient pas encore le mystère de la fermentation.

A cette époque-là, il y avait aussi dans la colonie ce que l'on appelait le « bouillon » qui était connu particulièrement en Picardie et dans la Haute Normandie. Le « bouillon » se fabriquait avec de la pâte crue, levée et fermentée dans une eau épicée. On en fabriquait sûrement à l'origine de la colonie laurentienne et pendant même assez longtemps, car dans des inventaires faits entre 1650 et 1670 on mentionne des « barils de bouillon ». Pierre Boucher, gouverneur des Trois-Rivières, écrivait en 1663 : « On a en ce pays un breuvage qu'on appelle du bouillon qui se boit communément dans toutes les maisons. » Il faut croire que le bouillon contenait un assez fort pourcentage d'alcool puisque, en 1665, le Conseil Souverain défendait d'en donner aux sauvages à cause des abus qui en résultaient.

Les premières boissons donc que burent les premiers colons du Canada, à part l'eau du fleuve et des ruisseaux, furent la bière d'épinette, la cervoise, le « bouillon » et le cidre ; parfois, chez les plus fortunés, le vin. C'est ce que rapporte Pierre Boucher en 1663, répondant à des questions qu'on lui posait en France sur le Canada : « Les plus pauvres, disait-il, boivent de l'eau qui est fort bonne et commune en ce pays, puis ils boivent du « bouillon » et de la bière. »

En 1665, alors que l'on établit des relations commerciales avec les Antilles, l'usage du rhum se répandit quelque peu dans la colonie, de même qu'une certaine eau-de-vie inférieure qu'on appelait « guildive ». Mais ces boissons ne furent guère populaires et le rhum, le fameux « rhum de nos grands-pères », comme on se plaît à dire, n'acquiesça sa grande popularité que beaucoup plus tard. Il n'a donc aucun caractère d'antiquité.

L'importation de vins de France, bordeaux et bourgognes, fut très faible entre 1608 et 1700 ; ce n'est que lorsque la colonie se mit à recevoir nombre de gens de qualité que cette importation prit une certaine valeur. Mais la masse du peuple ne toucha à peu près pas aux vins. Encore une fois, le peuple ne buvait que de la bière et du cidre, de la bière d'épinette d'abord, puis de la « grosse bière », outre le « bouillon ».

Mais c'est la « bière forte » que l'on brassa surtout en tout premier lieu, dans les premiers jours de la colonie laurentienne, de préférence à tout autre breuvage. Nous devons laisser tomber son nom primitif de cervoise et ne parler que de la bière : la « grosse bière » encore une fois.

Dr SAP.

FEU DE FORET SUR LA COTE NORD

A l'heure où nous allons sous presse, des équipes d'hommes de la Laurentian Forest Protective Association, sous la direction de M. Bourassa, de Baie-Comeau, combattent un violent feu de forêt qui sévit à Bersimis, à une quarantaine de milles à l'ouest de Baie Comeau. Le feu éclata hier avant-midi, et la lueur en était aperçue de ce côté-ci du fleuve, à Rimouski même. Il semble que ce soit des personnes allées pour cueillir des bleuets qui mirent imprudemment le feu. De ce temps-ci, la forêt et les savanes sont propices aux incendies. Dès hier avant-midi, une équipe de 200 hommes se mit au travail pour enrayer le plus tôt possible les ravages du feu. Le bois qui brûle est en majeure partie de l'épinette. Les maisons n'ont pas été détruites, le feu sévissant en pleine forêt. Cependant, on croit que quelques petits camps ont pu être rasés par les flammes. De Baie Comeau, on apprend, cet avant-midi, que le feu pourra être maîtrisé aujourd'hui même.

BACCALAUREAT

La reprise des examens du baccalauréat classique, pour les classes de lettres et de philosophie, aura lieu au séminaire de Rimouski, comme dans les autres collèges classiques affiliés à l'Université Laval de Québec, les 22, 23 et 24 août prochain.

EXPOSITION

Le Cercle des Fermières de Rimouski tiendra son exposition d'arts domestiques le 20 août.

dans la salle de l'hôtel de ville. Le public est cordialement invité à visiter ces travaux dans l'après-midi et le soir.

MARIAGE CATELLIER-PAQUET

Mercredi, le 14 août, a été béni le mariage de M. Yvon Catellier, de Montréal, et Mlle Germaine Paquet, fille de M. et Mme Jean-Baptiste Paquet, de Rimouski. A l'issue de la cérémonie, M. et Mme Catellier sont partis en voyage de noces. Ils demeureront à Montréal.

L'ENREGISTREMENT NATIONAL A RIMOUSKI

Lundi, mardi et mercredi prochain sont les trois journées consacrées à l'enregistrement national. Contrairement à ce que certains journaux ont annoncé, cet enregistrement atteint tous les sujets de 16 ans et plus, sans limite d'âge ; c'est donc dire que même les hommes et femmes qui ont 90 ans et plus sont tenus de s'enregistrer tout comme les jeunes de 20 ans.

Les arrondissements 1, 2 et 5 auront leurs bureaux au couvent des Soeurs de la Charité, voisin du presbytère, rue St-Germain. Les arrondissements 3, 4, 6, 7, 8, 9 auront les leurs dans l'édifice des Freres du Sacré-Coeur, à l'intersection des rues de l'Evêché et St-Louis. A ce dernier endroit, M. Albert Laniel, I. C., prôtera ses services pour tenir un bureau d'information où les gens pourront se renseigner sur l'endroit où ils doivent aller s'enregistrer.

On demande de se rendre le plus tôt possible, dès le premier jour, lundi, pour éviter l'affluence trop considérable des autres jours. Tous ceux qui veulent offrir leurs services bénévolement sont priés de s'adresser à M. l'ingénieur Laniel.

LE CAMP MILITAIRE DU DISTRICT

Pour le camp d'entraînement militaire qui s'ouvrira à Rimouski vers le 1er octobre, des travaux sont commencés depuis quelques jours sur le terrain d'une superficie de 1000 pieds carrés où se fera cet entraînement. Actuellement, avant les travaux proprement dits de construction du baraquement, on fait brûler la savane et on nivelle le terrain, là où c'est nécessaire. Les travaux s'amplifieront la semaine prochaine et emploieront six cents hommes, dit-on. Le gouvernement a décidé l'érection de ce camp d'entraînement des recrues à Rimouski même, à la suite des démarches du député, M. Emmanuel D'Anjou. La plus grande partie du travail se fera à la journée par des hommes de la région.

Le camp militaire de Rimouski comprendra des baraques, un hôpital militaire et un manège. Il sera permanent et servira à l'entraînement des Fusiliers du St-Laurent, corps dans lequel seront versés les mobilisés à la suite de l'enregistrement national, pour le territoire qui s'étend de Rivière-du-Loup à Gaspé, et sera le seul camp militaire du genre en bas de Québec.

A L'HOSPICE

Départ de la supérieure et de l'économe

La Révérende Mère Ste-Marie-Ange a quitté, lundi matin, l'Hospice des Soeurs de la Charité de Rimouski, dont elle était la supérieure depuis deux ans, pour aller remplir la haute fonction de Provinciale de la communauté. Son départ fut accueilli avec de vifs regrets par le nombreux personnel, les pensionnaires et les orphelins de la maison de Rimouski, qui tenaient en grande affection la distinguée supérieure. Une touchante et discrète cérémonie d'adieux les réunit, dimanche, autour de la révérende Mère et de Soeur Ste-Olympe, la dépositaire-économe, qui a quitté elle-même l'hospice de Rimouski, cette semaine, pour remplir sa charge dans une autre maison de la communauté.

MORT DE M. ALPHONSE RUEST

Nous apprenons avec regret la mort de M. Alphonse Ruest, ancien hôtelier, survenue à l'Hôpital St-Joseph, samedi, le 10 août. Il était âgé de 70 ans.

Il laisse pour le pleurer, outre son épouse Mme Ruest (née Georgianna Caron), une fille adoptive Mlle Fortunée St-Laurent.

Ses funérailles ont eu lieu à la cathédrale, lundi, le 12 août, au milieu d'une assistance considérable de parents et d'amis. M. le chanoine Adolphe Tremblay, curé de la cathédrale, fit la levée du corps. Le service fut chanté par M. le chanoine Elzéar Roy, ex-curé de la cathédrale, assisté de MM. les abbés Patrice Gallant et Léonard Lebel, vicaire. Des messes furent célébrées à quatre autels latéraux pendant le service. La Chorale St-Germain fit le chant et l'orgue était touché par M. l'abbé A. Fortin.

Le corps était porté par MM. Samuel Caron, Camille Caron, Bernard Caron et Ernest Lavoie, beaux-frères du défunt, Ferdinand Santerre et Joseph Desrosiers. Les porteurs d'honneur étaient MM. Donat Caron, Hervé Caron, Joseph Lavoie et Emmanuel Ruest, neveux du défunt.

L'inhumation a eu lieu au cimetière de Ste-Anne de la Pointe-au-Père, où M. Ruest fut inhumé pendant de nombreuses années.

M. Arsène Michaud avait la direction des funérailles.

Nous prions Madame Ruest et les autres membres de la famille en deuil d'agréer l'expression de nos sincères condoléances.

TROIS-PISTOLES

Mlle Cretcher, madame Sautel, Mlle Reiger, recevaient ces jours-ci, chez Madame René Rioux, un groupe d'invités pour leur offrir l'occasion d'admirer des travaux à la peinture, exécutés par des artistes américains, ontariens et locaux ; tous les sujets s'inspiraient de scènes typiquement régionales. Les exposants, tous présents à la réunion, étaient Mlle Catherine Cretcher, artiste américaine de renom, Madame Sautel, Mlle Eugénie Beaupré et M. Bassett.

DECES

Nous apprenons avec regret la mort de M. Henri Dechamplain, ancien forgeron du 3e rang de Rimouski, survenue mercredi, le 14 août, à la résidence de sa fille Mlle M. Brissou, de Ste-Blandine. Il était âgé de 76 ans. Outre son épouse, madame Dechamplain (née Proulx), il laisse pour le pleurer plusieurs fils et filles, entre autres M. Philippe Dechamplain, cultivateur du 3e rang de Rimouski, et Mme Agilbert Gariépy (Yvonne), de Rimouski.

Ses funérailles ont eu lieu à la cathédrale, ce matin, au milieu d'une affluence considérable de parents et d'amis et l'inhumation eut lieu dans le cimetière paroissial.

Nos sincères condoléances à la famille en deuil.

PROCHAIN MARIAGE

Lundi, le 19 août, sera célébré le mariage de M. Robert Jocas, I.C., et de Mlle May Ross, fille de M. Camille Ross, décédé, et de madame Ross, de Rimouski.

PROCHAIN MARIAGE

Demain, 17 août, sera célébré en l'église de la Rédemption le mariage de M. Robert Morissette, fils de M. et Mme Joseph Morissette, de Price, et Mlle Yvette Vignola, fille de M. et Mme Cyprien Vignola, de La Rédemption.

MARIAGE RICHARD ST-LAURENT

Le 12 août, M. le curé April, de Ste-Luce, a béni le mariage de Mlle Marie-Anne St-Laurent et M. Alfred Richard, de Mont-Joli, employé du C.N.R. M. Napoléon St-Laurent accompagnait sa sœur et M. Roméo Richard servait de témoin au marié. Durant la cérémonie un magnifique programme de chant fut exécuté par Mme Roméo Richard et Mlle Eva St-Laurent, sous la direction de Mlle J.-Aurèle Côté, organiste.

Après la cérémonie, le déjeuner fut servi chez M. Julien St-Laurent, frère de la mariée.

Les nouveaux époux partirent ensuite en voyage de noces.

Nos meilleurs vœux de bonheur.

GRANDES FETES A NAZARETH

A l'occasion de la bénédiction de l'église qui aura lieu dimanche, le 25 août, les jeunes de la paroisse ont organisé une grande fête champêtre qui aura lieu les 24, 25 et 26 août.

Dimanche au soir, le 25 août, à 6 heures, aura lieu un souper champêtre (souper aux fèves au lard, pain de ménage, etc.) Le prix du souper n'est que de 35c. Ceux qui veulent réserver des cartes n'ont qu'à s'adresser à l'organisateur des fêtes, M. Victor Morissette, de Nazareth.

Voici le programme des fêtes : Samedi, le 24 août, ouverture de la fête champêtre et illumination du parc.

Dimanche, le 25 août, bénédiction de l'église et messe pontificale à 9 h. 30 par son Ex. Mgr Courchesne, évêque de Rimouski. A

DRAME DE L'AUTOMOBILE A CAP-CHAT

Mme Noël Pouliot perd la vie. Trois blessés

Un drame de la route, encore dans la Gaspésie, a causé la mort de madame Ve Noël Pouliot, née Armande Pouliot, de Capucins, et blessé quatre autres personnes.

Le conducteur du véhicule, dont nous n'avons pu savoir le nom, était parti mardi soir de Montréal, à destination de Ste-Anne-des-Monts. Dès mercredi matin, il était rendu dans le comté de Gaspé-Nord. Il avait fait le trajet sans prendre de repos. Dans le cœur du village de Cap-Chat, entre le garage Joseph Lepage et le restaurant « Lanterne Bleue », propriété du capitaine C.B. Gagné, l'automobiliste, s'étant vraisemblablement endormi au volant dirigea l'automobile sur une clôture de pierres. Le choc fut très violent. Madame Noël Pouliot fut précipitée hors du véhicule et alla tomber plusieurs pieds plus loin, dans le chemin. Les témoins du drame accoururent en toute hâte pour porter secours à la victime, qui semblait le plus blessée, de même qu'aux autres occupants. Pendant ce temps, on se hâta d'appeler le médecin. Madame Pouliot était dans un état alarmant ; ses vêtements en lambeaux étaient tachés de sang, et elle semblait souffrir de plusieurs fractures. Le conducteur de la voiture avait une large coupure à la tête, causée par des éclats de verre ; un bébé, enfant de Mme Noël Pouliot, avait une épaule fracturée, et une autre passagère, Mme Pierre Pouliot, de Capucins, était gravement blessée à une jambe. Quelques instants après, M. le Dr Lapierre, de passage au « Château Cap-Chat », arrivait pour prodiguer ses soins aux blessés et ordonner leur transport à l'Hôpital de Ste-Anne-des-Monts. Coïncidence, tous les passagers de l'automobile se rendaient à ce dernier endroit pour visiter une religieuse-infirmière.

Madame Noël Pouliot ne put survivre ; elle succomba dans l'après-midi. A la suite d'une enquête tenue par le coroner M. le Dr Rioux, un verdict de mort accidentelle fut rendu. La dépouille de la victime a été transportée à la demeure de son père, à Capucins, où auront lieu les funérailles.

Ce drame suit de près celui au cours duquel quatre personnes perdirent la vie, à Ste-Marthe de Gaspé, cette fois, soit, à 80 milles plus bas.

Le véhicule du dernier accident, un Chevrolet de modèle 1935, a été partiellement détruit.

LES MINISTRES S'ENREGISTRENT

OTTAWA, 14. — Le premier ministre Mackenzie King et les membres de son cabinet ont mis en branle hier, à l'occasion de la réunion du cabinet, le rouage de l'enregistrement national. Tous ont rempli leurs questionnaires ensemble immédiatement avant d'ouvrir la séance régulière.

M. W.-J. Callaghan, un chef du ministère des Finances nommé registraire spécial pour le bloc de l'est des édifices du parlement, a apporté les formulaires à la Chambre du Conseil privé et les a distribués aux 12 ministres présents. Chacun remplit sa formule, dit M. Callaghan, et fit quelque chose de bien.

Bien que l'enregistrement général ne doive se faire que durant les trois jours du 19, 20 et 21 août, les associations industrielles, religieuses et autres qui comportent plus de 100 membres peuvent s'enregistrer d'avance.

DECES

Est décédé à l'Hôpital St-Joseph, lundi, le 12 août, après une maladie de plusieurs années, M. Nelson Mousse, des Îles-de-la-Madeleine, à l'âge de 19 ans.

BENEDICTION D'EGLISE

La bénédiction de l'église de Nazareth aura lieu dimanche prochain, le 25 août.

midit, dîner intime au presbytère. Dans l'après-midi, amusements divers. A 6 h. p.m. souper champêtre. A 7 h. vêpres pontificales. A l'issue des vêpres, concert par la Fanfare de Rimouski, qui sera également au programme dans l'après-midi.

Lundi, le 26 août, clôture des fêtes.

GRANDE JOURNEE AGRICOLE A RIMOUSKI

Le 12 août, avait lieu à l'Ecole Moyenne d'Agriculture de Rimouski, le Congrès des Jeunes Eleveurs, sous la direction de M. René Laberge, B.S.A., propagandiste fédéral, et des Jeunes Agriculteurs, sous la direction de M. Louis Perron, B.S.A., propagandiste provincial. Environ 400 jeunes gens de toutes les paroisses, de Rivière-du-Loup à Gaspé, assistaient à cette réunion. Après l'ouverture par M. René Laberge, MM. Louis Perron, J.-N. Albert, B.S.A., agronome régional et Ernest Dubé, B.S.A., agronome régional de la région de Carleton, adressèrent quelques mots aux groupes respectifs. Il y eut démonstration sur le bétail Ayrshire, donnée par M. Joseph Berthiaume, propagandiste de l'Association Provinciale des Eleveurs de Ayrshire, Montréal; démonstration sur l'appréciation du porc, par M. François Dionne, agronome spécial, Ste-Anne-de-la-Pocatière. On procéda ensuite au concours régional d'expertise des Jeunes Eleveurs, pour déterminer les concurrents au concours provincial. Les jeunes éleveurs de veaux de l'Isle-Verte, représentés par MM. Aurèle Marquis et Henri Fillion, remportèrent la palme, mais ils furent suivis de près par l'équipe de Ste-Félicité, composée de MM. Victor St-Louis et Alphonse Simard. Le concours des Jeunes Eleveurs de Porcs fut gagné par MM. A. Lapointe et Philippe Bérubé, qui représentaient la paroisse de St-Léon le Grand. Ces trois équipes représenteront le district de Rimouski au concours provincial qui se tiendra lors de l'Exposition de Sherbrooke, durant la semaine du 24 août. Le concours éliminatoire était sous la direction de M. Laberge, aidé de MM. Henri Girard, propagandiste fédéral du district de Ste-Anne-de-la-Pocatière, Georges-Emile Fortin, St-Fabien, agronome spécial, le professeur J.-D. Michaud, de l'Ecole d'Agriculture, et François Dionne, agronome spécial en industrie animale. Pendant les phases du concours, les autres jeunes gens, sous la direction de M. Louis Perron, aidé du professeur Louis-Gonzague Belzile, régisseur de la ferme de l'Ecole d'Agriculture de Rimouski, visitèrent la ferme de l'Ecole; d'intéressantes conférences et démonstrations furent alors données par MM. Ls-de-G. Belzile, et Arthur Rioux, agronome officiel de Rimouski. A 1 heure, il y eut dîner champêtre sous la présidence de M. Alfred Dubé, président de l'Association des Eleveurs d'Ayrshire du district. Assistèrent à ce dîner, M. l'abbé Alphonse Sirois, directeur de l'Ecole d'Agriculture, M. Elphège Marcell, chef de la division des jeunes agriculteurs, M. Rosaire Pelletier, régisseur de la ferme de Ste-Anne-de-la-Pocatière, M. Raoul Dionne, chef du service de l'industrie animale, M. Jacques Berthiaume, propagandiste des Eleveurs de Ayrshire, M. Louis Girard, propagandiste fédéral, et plusieurs autres personnalités du corps agronomique, ainsi que tous les jeunes éleveurs et agriculteurs. Des discours furent prononcés par M. l'abbé Sirois et MM. Dubé, Dionne, Marcell, Pelletier, Victor St-Louis, au nom des Jeunes Eleveurs, et quelques autres. Au cours de l'après-midi, les jeunes agriculteurs sous la direction de M. Perron, visitèrent la ferme de l'école et profitèrent d'une démonstration sur la rotation et l'épandage des sols, par le professeur Belzile, et de l'arrosage des pommes de terres, par M. Arthur Rioux. Pendant ce temps, les jeunes éleveurs subissaient un examen oral d'expertise devant MM. Henri Girard, propagandiste fédéral, et Fernand Berthiaume.

Ce Congrès de Jeunes coïncidait avec le congrès annuel de l'Association des Eleveurs de Ayrshire du district de Rimouski, Matane et Matapédia. Il y eut élection au cours de la journée, avec le résultat suivant: président, M. Alfred Dubé; vice-président, M. Georges Harrison, cultivateur, Matane; secrétaire, M. Camille Côté, B.S.A., Mont-Joli; auditeur, M. J.-B. Côté; directeurs, MM. Thomas Dumais, Ste-Angele, Joseph Turcotte, Ste-Félicité, Alphonse Belzile, St-Fabien, Zénon Bérubé, St-Donat et Léonard Lauzier et Arsène Tardif, Matapédia. Un jeune taureau ayrshire, gracieusement offert par le président du Club des Eleveurs du Bas St-Laurent, M. Alfred Dubé, fut gagné par M. Léopold Francoeur, inspecteur de la colonisation, St-Donat.

Le succès de cette journée est dû au dévouement de MM. René Laberge, Louis Perron, et à la collaboration des agronomes régionaux, J.-N. Albert, Rimouski, et Ernest Dubé, Carleton, des agronomes du comté, et du personnel enseignant de l'Ecole Moyenne d'Agriculture, qui ont tous contribué à faire passer une journée agréable à nos cultivateurs d'aujourd'hui et à ceux de demain.

MINISTRES EN VISITE A BAIE-COMEAU

La ville de Baie-Comeau a eu, en fin de semaine, la visite de l'honorable T.-D. Bouchard, ministre de la Voirie, et de l'honorable Pierre-Emile Côté, ministre de la Chasse et des Pêcheries, et de l'honorable L.-A. Taschereau, ancien premier-ministre de la province. Au cours de la journée de samedi, ils visitèrent les usines de la compagnie Quebec and North Shore Paper, ainsi que la nouvelle église, les écoles et autres édifices. En forêt, les visiteurs eurent l'occasion d'examiner les magnifiques possessions de la compagnie. Quittant Baie Comeau, les honorables ministres se rendirent jusqu'à la Chute aux Outardes, où des délégations de Pointe-aux-Outardes, Ragueneau et Pointe-à-Lebel vinrent les rencontrer, leur curé en tête. Tous insistèrent auprès de l'honorable M. Bouchard pour qu'il ordonne que la route Portneuf-Baie-Comeau soit terminée le plus tôt possible, ce qui permettrait aux gens de ces paroisses de livrer leur bois aux compagnies de Baie-Comeau et de vendre les produits de leurs terres aux habitants de cette localité. Actuellement, aucune route carrossable ne conduit de Portneuf à Baie-Comeau, soit une distance d'une quarantaine de milles. Ce n'est pas une distance excessive, mais la route actuelle est sillonnée par de nombreux cours d'eau et rivières qui rendent la circulation difficile. Le ministre de la Voirie a promis aux délégués venus le rencontrer que la question allait être étudiée sérieusement, dès son arrivée à Québec, et que le ministère qu'il dirige fera tout en son pouvoir pour accomplir le travail déjà commencé. A certains endroits, notamment à Bersemis, il faudra des bacs pour traverser la rivière, tandis qu'à d'autres, comme la Rivière-aux-Outardes, Rivière Manicouagan, Rivière-aux-Rosiers et autres, il y a possibilité de construire des ponts. A cet égard, une décision sera prise dès ces jours-ci.

La ville de Baie-Comeau a reçu officiellement ses visiteurs, samedi soir, au cours d'un grand dîner, présidé par le capitaine Arthur Schmonn, président de la Compagnie Ontario Paper, et le maire M. H.-A. Sewell. Il y eut discours par les ministres et les représentants de la ville et de la compagnie. Le retour s'effectua dimanche soir, à bord du « Jean-Brillant », qui avait également conduit les ministres vers Baie-Comeau. Parmi ceux qui les accompagnaient, mentionnons MM. Paul et Charles Taschereau et leurs épouses, Mlle Cécile Bouchard, madame Côté et mademoiselle Côté. A leur descente du bateau à Rimouski, le représentant du Progrès du Golfe est allé rencontrer les visiteurs. L'honorable M. Bouchard lui a déclaré que le gouvernement allait étudier immédiatement la question de la route Portneuf-Baie-Comeau, et que si les travaux ne peuvent être terminés cet été ils le seront sûrement l'été prochain.

SITUATION CRITIQUE AUX ILES DE LA MADELEINE

DELEGATION CHEZ LE PREMIER MINISTRE.

M. Hormidas Langlais, député des Iles de la Madeleine, a conduit mardi chez le premier-ministre une délégation composée d'une quinzaine de jeunes gens ou chefs de famille, arrivés de son lointain comté, à bord du « North Gaspé ». Tous ces délégués étaient des chômeurs qui venaient à Québec pour chercher du travail. Nous serions des centaines, a déclaré un des membres du groupe, si tout le monde avait de l'argent pour payer son passage. Jusqu'ici, 150 chefs de famille ont déjà quitté les Iles de la Madeleine.

M. Langlais a expliqué que la situation était assez critique, à l'heure actuelle, pour une bonne partie de la population des Iles de la Madeleine. Nous venons exposer au gouvernement les besoins du comté. La morue est assez abondante, dit-il, mais elle se trouve au large. Nos pêcheurs ne peuvent aller la chercher avec leurs petits bateaux. Nous avons au moins 24,000 barils dans les entrepôts. Le seul inconvénient, c'est que nous ne trouvons pas à le vendre. Et M. Langlais ajouta: « Il faudrait que le gouvernement fédéral l'achète pour le faire manger dans les camps de concentration ».

M. Langlais a aussi déclaré que les pêcheurs n'avaient pas encore été payés pour leur homard. Ils n'ont pas d'argent, dit-il, et leur situation est critique. Leur gros problème est celui du chauffage. Ils ont besoin de charbon, pour cet hiver, et ils ne peuvent en avoir à crédit. Après la réception de la délégation, M. Langlais a déclaré que le premier ministre avait très bien accueilli les demandes qui lui furent faites. Le député des Iles de la Madeleine avait suggéré tout

particulièrement que le gouvernement continue les travaux de voirie commencés à cet endroit. L'hon. M. Godbout a dit qu'il renverrait l'hon. Bouchard et qu'on ferait l'impossible pour fournir du travail à la population des Iles et lui aider à se tirer d'embarras.

NOS DEPUTES EN VACANCES

La plupart des députés de notre région sont revenus dans leurs foyers, au cours de la semaine dernière, après avoir assisté à la session parlementaire à Ottawa. M. Emmanuel D'Anjou est à Rimouski depuis jeudi dernier. M. Sasseville Roy, député de Cap-Chat, est arrivé dans sa famille, vendredi, et M. Jean-François Pouliot est à Rivière-du-Loup depuis le milieu de la semaine.

RETRAITES

S. E. Mgr Courchesne a présidé, vendredi après-midi, dans la chapelle du séminaire, la cérémonie de clôture de la retraite prêchée au clergé de notre diocèse par le R. P. Dévy, professeur de théologie au scholasticat des Montfortains, à Eastview. Une autre retraite se termine aujourd'hui, et elle est prêchée par le même prédicateur pour les prêtres qui n'ont pu assister à la première.

ARRETES A TEMPS

La Sûreté provinciale détient deux individus sur lesquels pèse l'accusation d'avoir projeté un vol avec effraction à la succursale de la Banque Canadienne Nationale à Ste-Anne-des-Monts. Le coup a été raté, grâce au travail incessant des membres de la Sûreté. Ceux-ci ont fait la découverte de tous les engins qui devaient être utilisés pour faire sauter la route de la banque. Le vol des pièces explosives avait été perpétré à Mont-Louis, comté de Gaspé-Nord. M. le magistrat Couillard se rendra prochainement à Ste-Anne-des-Monts, où doit se faire une enquête sur cette affaire. Nous apprenons que le ministère du procureur général a l'intention d'établir un poste permanent de la Sûreté provinciale dans la Gaspésie, avec siège à Ste-Anne-des-Monts. L'officier travaillerait sous les ordres du sergent détective Moïse Gauvin.

SUICIDE

Un vieux colporteur, qui exerçait sa « profession » depuis nombre d'années, particulièrement dans la région du Témiscouata, s'est apparemment suicidé, en absorbant du vert de Paris. Le Dr Alphonse Couturier a présidé une enquête sur sa mort, assisté de Me Louis St-Jacques, avocat. Le jury a rendu un verdict d'homicide dans un moment d'aliénation mentale.

ST-MODESTE

L'Association du Service de Protection des Forêts a présenté aux citoyens de la paroisse, ces jours-ci, une pellicule intitulée: « Protégeons nos forêts ». M. le maire Cyrille Martin remercia les promoteurs de cette représentation cinématographique et l'assistance nombreuse.

ACCIDENT

M. Roland Tardif, de St-Emile d'Aulclair, fils de Maxime, a été victime d'un grave accident ces jours-ci. M. Tardif, en compagnie d'un autre employé, travaillait à l'installation d'un dépôt à gasoline, et il croissait, à l'aide d'une masse, un trou où devait être mise une charge de dynamite. La masse partit soudain et frappa M. Tardif à la tête. La victime reçut de douloureuses blessures, non graves cependant.

TOURNEE D'INSPECTION

La Fédération Catholique des Instituts Ruraux de la Province de Québec est actuellement en tournée d'inspection de districts sur la côte sud du bas St-Laurent. Mardi soir, Mlle Laure Gaudreau, présidente de la Fédération, ainsi que les officiers et l'aumônier général, M. l'abbé Bergeron, de Jonquières, ont rencontré les institutrices du district No 63, à Amqui, et mercredi soir, celles du district No 63 à Matane. On sait que la Fédération compte actuellement 56 districts organisés parmi les 69 de la province, et 6000 membres. Mlle Gaudreau et M. l'abbé Bergeron pousseront leur visite jusque dans la Gaspésie, où ils rencontreront les institutrices des districts de cette région.

MACPIE

Un homme de Macpie, M. Willem Girard, de Jupitagan, s'est infligé de graves blessures lorsqu'il fit une chute sur la route, dans le bois. M. Girard portait sur son dos un canot et d'autres objets de portage, lorsqu'il s'accrocha à une souche. Dans sa chute, il se frappa l'estomac sur la grosse pièce de bois, et aussitôt le sang lui sortit par la bouche. Conduit à sa demeure, il reçut les soins requis par son état, et il est maintenant en bonne voie de guérison.

RETRAITE

Vendredi dernier, au cours d'une cérémonie, présidée par S. Exc. Mgr Courchesne, dans la chapelle du séminaire, s'est clôturée la première retraite annuelle des membres du clergé du diocèse, prêchée par le R. P. Dévy, professeur de théologie au scholasticat des Montfortains, à Eastview. Les prêtres qui n'ont pu assister à cette première retraite ont suivi les exercices d'une seconde, prêchée par le même prédicateur, cette semaine.

ST-SIMON

Décès. — Le 5 août, est décédée à l'hôpital de Rimouski Mlle Germaine Thibault, fille de M. David Thibault, après une maladie de deux années soufferte avec une résignation exemplaire. Elle était âgée de 30 ans. Les obsèques eurent lieu le 8 août au milieu d'une nombreuse assistance de parents, d'amis et surtout d'enfants de Marie.

C'est le 2ème deuil dans la famille dans moins d'un mois. Un de ses frères âgé de 28 ans est décédé le 15 juillet.

Nos sincères condoléances à la famille.

Mariage. — Le 14 août, a été béni le mariage de Mlle Lina Caouette, fille de M. Joseph Caouette, et M. Théophile Fournier, fils de M. Philippe Fournier, de St-Fabien.

Aussi le même jour, M. Joseph Lavoie, fils de Mme Arthur Lavoie, unissait sa destinée à celle de Mlle Rose-Aimée Bérubé, fille de M. Charles Bérubé, de St-Fabien.

N.-D. DU SACRE-COEUR

Haute du convoi vice-royal. — Le 19 juin, vers 7 heures, p.m., le convoi, en route depuis un port de l'Est du Canada jusqu'à Ottawa, ayant à son bord Leurs Excellences le Gouverneur-Général du Canada, le Comte d'Athlone et la Princesse Alice, son épouse, fit une halte, de plus d'une heure sur la voie d'évitement, à l'ouest de la gare. Ce fait remarquable vaut bien la peine d'être signalé, car le nom de notre petit coin de pays ne manquera pas, certes, d'être mentionné dans les mémoires de voyages des nouveaux châtellains de Rideau-Hall et dans les annales des Chemins de fer Nationaux.

Un pas vers l'urbanisme. — A la dernière séance du conseil municipal, tenue le 5 août, à laquelle étaient présents MM. les conseillers Hormidas Langlais, Irénée Rousseau, Joseph Lauzier, René Turcotte et Octave Dionne, formant quorum sous la présidence de M. le maire Thibault Pineault, l'adoption d'un nouveau règlement a été proposée par M. Octave Dionne, secondée par M. Hormidas Langlais et résolue à l'unanimité. Le règlement est inspiré du plus pur esprit d'urbanisme et il comprend les points suivants: 1.—Propreté des rues. 2.—Propreté des propriétés privées. 3.—Propreté des bâtisses. 4.—Alignement des bâtisses. 5.—Permis de construire. 6.—Garage public. Ce règlement comporte aussi une clause pénale assez sévère contre ceux qui le violeront. L'honoraire à payer pour obtenir un permis de construire a été fixé à vingt-cinq centimes (0.25).

Divers. — Mgr Charles Parent, P. D., curé de Tilbury, Ont., a rendu visite à ses parents, à l'occasion du Conventum du Séminaire.

M. l'abbé Laurent Lavoie, vicaire à St-Arsène, et le Rév. P. Antonio Roy, P. B., de Montréal, ont visité leurs familles, lors du Conventum du Séminaire.

M. le curé Ls-David d'Auteuil, MM. Romuald Lavoie, Roméo Pineault, René Turcotte, Philippe Parent, Edmond Lavoie, Jean-Marie Pélusé, Paulo Lapointe, Hector Turcotte, Rosario Pélusé et Albert Rouleau, ont participé, à titre d'anciens, aux fêtes du Conventum général du Séminaire.

Mlle Alice Lavoie, a assisté à la réunion de l'Amicale des anciennes chez les Soeurs de la Charité.

M. et Mme Auguste Bérubé, de St-Arsène, ont visité chez M. Zénon Lavoie, à l'occasion de la réunion des Amicalistes, chez les Soeurs de la Charité.

M. et Mme Aimé Ross, de Cabano, en promenade chez M. L. A. Sirois, récemment.

Milles Simone et Marie-Paule Langis et Olivine Pineault ont assisté à la réunion de l'Amicale, au Monastère des Ursulines.

STE-LUCE

Naissances. Jean-Hugues Desrosiers, enfant de M. et Mme Sylvain Desrosiers (Jeanne Perreault). Parrain, M. et Mme V. Desrosiers.

Marie-Juliette-Pierrette, enfant de M. et Mme Pamphile Dubé (Yvonne St-Pierre). Parrain, M. Joseph Alexandre; marraine, Juliette Dubé.

Joseph-Ghislain, enfant de M. et Mme Adéodat Deschênes (Antoinette Gagnon). Parrain, Isidore Roussel; marraine, M.-Anne Deschênes.

Marie-Lucette-Eveline, enfant de M. et Mme Augustin Gagnon (Marie-Adèle Beaulieu). Parrain, Ls-Ph. Beaulieu; marraine, M.-Louise Caron.

Marie-Annette Ross, enfant de M. et Mme Elzéar Ross. (Clara Ruest). Parrain, M. Charles Ruest, marraine, Adèle St-Pierre.

Notes sociales. — M. Philippe Jean, de Drummondville, son épouse Mme Armande Desrosiers étaient en voyage de nocces chez M. et Mme Aurèle Desrosiers, parents de Mme Jean. Mme Houle sœur de Mme Jean les accompagnait.

M. Emile Desrosiers, de la Sûreté Municipale à Montréal, Mme Desrosiers, leur fille Mlle Gisèle, passent une semaine à la plage de Ste-Luce.

M. Henri Polmier, de Chicouti-

mi, MM. Henri Dechamps, d'Arvida, Alfred Lavoie, de Québec, Mlle Yvonne Gagnon, de Montréal, étaient en visite chez M. et Mme Zénon Gagnon.

Mariages. — Le 12, M. Alfred Richard, employé du C.N.R., épousait Mlle M.-Anne St-Laurent, modiste, fille de feu M. et Mme F. St-Laurent.

M. J.-Bte Larivière, employé du C.N.R., de Mont-Joli, fils de M. et Mme Hubert Larivière décédés, de Ste-Flavie, et Mlle M.-Luce Rioux, marchande à Mont-Joli, fille de M. et Mme H. Rioux, de Ste-Luce.

Le 14, M. Armand Larivière, fils de M. et Mme Léopold Larivière, de Ste-Flavie, et Mlle Blanche Dionne, fille de M. et Mme Wenceslas Dionne.

M. Eugène Dionne, fils de M. et Mme Wenceslas Dionne, et Mlle Elise-Alphonse Michaud, fille de M. et Mme J.-Bte Michaud, de Ste-Moise.

M. Edgar Côté, fils de M. et Mme Romuald Côté et Mlle Rita Duchêne, fille de M. et Mme Louis Duchêne, de Rimouski.

SOCIETE D'UNE MESSE

M. l'abbé Emile Saint-Maurice, vicaire à Sainte-Cunegarde Montréal, décédé le 9 de ce mois, était membre de la Société d'une messe.

S.-E. CHENARD, ptre Chancelier.

"Toute prête pour la pause qui rafraîchit chez soi"



La qualité et la pureté du "Coca-Cola" lui ont valu, au Canada, une place dans les réfrigérateurs. Parents et amis se régalaient de son goût délicieux et jouissent ensuite de la sensation agréable de s'être bien rafraîchi. Votre marchand vend le carton pratique pour la maison — le carton de six bouteilles de "Coca-Cola".

Embouteilleur Autorisé de "Coca-Cola"
ROYAL BOTTLING WORKS
MONT-JOLI

225F



"Je vois que les brasseries paient chaque année en impôts plus de \$15,500,000"



"VOILA DE L'ARGENT QUI AIDE SUREMENT LE GOUVERNEMENT DANS SON EFFORT DE GUERRE"

Maintenant plus que jamais
SOBRE EN TOUT - LA BIÈRE ME SUFFIT

VISITE MINISTERIELLE DES HOPITAUX ET UNITES SANITAIRES DU BAS ST-LAURENT ET DE LA GASPE

L'hon. Henri Groulx, secrétaire de la Province, a terminé une tournée d'inspection des hôpitaux et des unités sanitaires dans la région du bas St-Laurent et la Gaspésie, inspection qu'il a faite en compagnie du sous-ministre de la Santé, le Dr Jean Grégoire. Le ministre a parcouru six comités du bas St-Laurent et franchi une distance de plus de 1.000 milles. Il a visité 5 hôpitaux, 1 sanatorium, 6 unités sanitaires et 2 dispensaires. Il a rencontré les religieuses auxquelles est confiée la régie interne des hôpitaux, les surintendants médicaux, les infirmières et la plupart des infirmières des unités sanitaires.

« L'organisation de nos unités est parfaite », a déclaré le ministre, qui a ainsi résumé les observations recueillies au cours de son voyage, après son retour à Québec.

A RIVIERE-DU-LOUP

À la Rivière-du-Loup, l'hôpital contient 100 lits, dont une section de 20 lits pour les tuberculeux, et est dirigé par les Soeurs de la Providence. M. le Dr Ernest Pettigrew en est le surintendant médical. L'unité sanitaire, dont le Dr Sirois est officier médical, a 1 inspecteur, 5 infirmières et 1 secrétaire. Au cours de l'année terminée le 1er juillet, le personnel de l'unité avait fait 28.902 visites à des familles, des nouveaux-nés, à des cas pré-natals ou post-natals; 1.171 vaccinations contre la variole; 1.728 immunisations contre la diphtérie; examiné 6.353 enfants pour diverses maladies et 965 personnes pour la tuberculose; assuré 323 conférences dans son territoire; « ce n'est là qu'une partie du travail accompli » a déclaré le ministre.

A RIMOUSKI

A Rimouski, l'hôpital, dirigé par les Soeurs de la Charité, a 275 lits, dont 70 pour les tuberculeux. M. le Dr L.-J. Moreault, député de Rimouski à la législature provinciale, en est le chirurgien en chef. L'unité sanitaire du comté a pour officier médical M. le Dr Omer Leclerc. Un inspecteur, 3 infirmières et une secrétaire complètent le personnel qui a fait, l'an dernier, 11.566 visites, 1.073 vaccinations contre la variole, 2.317 immunisations contre la diphtérie, examiné 9.173 enfants pour diverses maladies et 2.819 personnes pour la tuberculose, 345 conférences ont été données par les infirmières.

A MONT-JOLI ET MATANE

A Mont-Joli, le sanatorium pour les tuberculeux a 260 lits. M. le Dr Albert Joannette, surintendant médical, a trois médecins pour l'assister. Les Soeurs de la Sagesse, qui dirigent l'hôpital Ste-Justine, de Montréal, ont la régie interne de cette institution.

A Matane, l'hôpital St-Rédempteur, qui a 70 lits, est dirigé par les Soeurs Dominicaines, qui ont la régie de l'hôpital de l'Enfant-Jésus à Québec. M. le Dr Roland Bergeron en est le surintendant médical. L'unité sanitaire de Matane, dont M. le Dr J.-D. Larose est officier médical, compte 2 infirmières, 1 inspecteur et 1 secrétaire. Le personnel a fait, pendant l'année terminée le mois dernier, 7.474 visites, 520 vaccinations contre la variole, 465 immunisations contre la diphtérie, examiné 1.865 enfants et 156 personnes pour la tuberculose, donné 93 conférences.

M. Groulx s'est rendu à Cherbou, une colonie située à 12 milles de Grosse-Roché, comté de Matane. Un dispensaire est installé là avec une infirmière qui donne ses soins aux colons. Le ministre s'est rendu compte à cet endroit des conditions qui prévalent dans nos colonies. Il a été très impressionné.

DANS GASPE-NORD

A Ste-Anne-des-Monts, Gaspé-Nord, il y a un hôpital de 100 lits, dont une section de 20 lits pour les tuberculeux. Le surintendant médical est M. le Dr E. Rioux. La régie interne est confiée aux Soeurs de St-Paul de Chartres (France). Le ministre de la Santé nous dit que la communauté, venue de France, a recruté des religieuses en Gaspésie et les a envoyées à Chartres pour y obtenir leurs diplômes d'infirmières. Deux des religieuses de Ste-Anne des Monts, deux Gaspésiennes sont arrivées premières de toutes les concurrentes aux examens pour le diplôme en France: « C'est un grand honneur pour la Gaspésie », a ajouté M. Groulx. L'unité sanitaire, dont les bureaux sont à l'hôpital même, a pour officier médical M. le Dr J.-H. Ménard et compte deux infirmières et une secrétaire. Le personnel a fait, l'an dernier, 5.985 visites, 340 vaccinations contre la variole, 150 immunisations contre la diphtérie, examiné 477 enfants pour diverses maladies et 1.558 personnes pour la tuberculose.

Le ministre s'est rendu ensuite à Ste-Marie, à 20 milles de Gaspé, où un autre dispensaire est établi. Une infirmière donne ses services à la population de la localité et des environs.

UNE INDUSTRIE CANADIENNE-FRANCAISE
M. Groulx s'est arrêté à la Rivière aux Renards pour visiter les laboratoires de « produits marins gaspésiens » de M. Hervé Nadeau, pharmacien, où l'on fabrique de l'huile de foie de morue et des sous-produits de la pêche. C'est une industrie intéressante, qui aide aux pêcheurs et est dirigée par un Canadien français, avec l'appui du gouvernement de la province.

DANS GASPE-SUD ET BONAVENTURE

Après avoir présenté ses hommages à Son Excellence Mgr F.-X. Ross, Evêque de Gaspé, le ministre a visité l'hôpital, dirigé par les Soeurs de l'Hôtel-Dieu, qui appartient à la communauté des Augustines de l'Hôtel-Dieu de Québec, fondée par la Duchesse d'Aiguillon. M. le Dr A. Pelletier est surintendant médical de l'hôpital et est assisté de M. le Dr Guy Fortier et M. le Dr Léon Pelletier. L'Hôtel-Dieu de Gaspé a 75 lits, dont une section de 20 lits pour les tuberculeux. On est à l'agrandir et il aura bientôt 125 lits, dont 50 pour les tuberculeux.

L'unité sanitaire de Gaspé, située lui aussi à l'hôpital même, a M. le Dr David Beaulieu pour officier médical et compte 1 inspecteur, 3 infirmières et une secrétaire. L'an dernier, le personnel a fait 9.533 visites, 952 vaccinations contre la variole, 643 immunisations contre la diphtérie, examiné 4.868 enfants pour diverses maladies et 1.310 personnes pour la tuberculose.

La semaine précédente, M. Groulx avait visité l'unité sanitaire du comté de Bonaventure située à New-Charlisle. M. le Dr Paul Auger est l'officier médical de l'unité, qui compte 3 infirmières et une secrétaire. « Là aussi » a dit le ministre de la Santé, « on fait du bon travail. L'an dernier, 11.570 visites à domicile, pour les fins que je vous ai mentionnées; 572 vaccinations contre la variole; 913 immunisations contre la diphtérie; examen de 3.268 enfants préscolaires et de 870 personnes pour la tuberculose. »

L'hon. M. Groulx est revenu satisfait des services rendus, louant l'œuvre accomplie par ces institutions que le gouvernement aide et qu'il continuera d'aider dans l'intérêt de la santé publique et de la préservation de notre capital humain.

LA PREMIERE DES DIX ECOLES CANADIENNES DE TIR ET BOMBARDEMENT

A Jarvis, Ont.

OTTAWA. — Les bruits inusités au Canada de la mitraille et du bombardement aérien seront bientôt familiers aux habitants de la rive nord du Lac Érié. La Force aérienne du Canada ouvrira, le 19 août, une école de tir et de bombardement à Jarvis, Ontario, pour l'incorporer dans le plan d'entraînement des aviateurs britanniques au pays. Jarvis est située à quelques milles des berges du grand lac.

L'établissement, qui porte le numéro 1 dans la classification des dix écoles de tir et de bombardement réparties par tout le Canada, est le plus considérable de tous ceux qui font partie des nouvelles agglomérations pour l'entraînement aérien. Cent avions d'entraînement, environ, seront attachés à cette école dont le personnel comprendra 800 hommes, instructeurs, commis, mécaniciens et autres.

Les cours seront complémentaires, ce qui suppose que les aviateurs dont l'entraînement se poursuivra à Jarvis auront terminé dans d'autres écoles leur cours élémentaire. Le programme pour le pilote comprend deux semaines d'exercice au tir à la mitrailleuse du haut des airs et au lancement précis des bombes sur des objectifs terrestres. Les observateurs aériens, qui sont ceux qui ont mission de viser, passent six semaines d'entraînement dans une école de tir et de bombardement du genre de celle de Jarvis. Quatre semaines suffisent à l'entraînement au tir à la mitrailleuse que doivent savoir les radiotélégraphistes des futurs équipages.

Les bombes avec lesquelles pratiquent les aviateurs à l'entraînement ne contiennent que des substances fumigènes. Les exercices ont lieu au-dessus du lac Érié qu'on a balisé en partie pour ces fins. Il y a là des canots-automobiles pour déplacer rapidement et à volonté les cibles flottantes. Mais avant de monter, tous les aspirants étudiants pendant de longues heures, sur terre, leurs nouveaux appareils. L'école met à leur disposition des instruments vraiment ingénieux. Les observa-

AU CONSEIL MUNICIPAL

Lundi, le douze août mil neuf cent quarante, à une séance du conseil municipal de la ville de Rimouski tenue à l'hôtel de ville, à 8 hrs p.m., par ajournement de la séance du 5 août courant, sont présents: monsieur le maire P.-E. Gagnon et messieurs les conseillers Martin-J. Lepage, Joseph Desrosiers, Albert Michaud, Léo Lévesque et Oscar Morissette, formant quorum sous la présidence de monsieur le maire.

La séance est ouverte par la récitation de la prière. Le procès-verbal de la dernière séance est lu et adopté.

Le conseil continue la révision du rôle d'évaluation actuellement en vigueur et il est proposé et résolu que les amendements mentionnés dans les feuilles de révision de 1940, dûment authentiquées par les initiales du président du conseil, soient adoptées et que le rôle d'évaluation ainsi révisé par le conseil soit homologué.

Afin de collaborer dans toute la mesure nécessaire à l'initiative entreprise par les autorités pour la protection de la population civile en temps de guerre, ce conseil procède à la formation d'un Comité de protection civile pour Rimouski.

Il est proposé et unanimement résolu que M. Bruno Grandmont, I.C., soit choisi comme délégué de l'autorité municipale pour présider le Comité de protection civile, et que les personnes suivantes soient invitées à faire partie dudit comité dans les différents services ci-après énumérés:

Organisation Sanitaire: MM. les docteurs L.-J. Moreault, Josué Pinault, Raoul Bélanger, P.-P. Gagnon, J.-O. Drapeau, Omer Leclerc, Armand Paquet, Victor Lepage et M. L.-A. Francoeur.

Service de sécurité: MM. Michel Pineau, Alphonse Gagné et James Harney.

Lutte contre l'incendie: MM. Michel Pineau, Joseph Banville, Antonio Martin et Napoléon Lepage.

Services publics: MM. T.-A. Bernier, I.C., F.-C. Doak, Michel Pineau, Damase Gaudreau et Séraphin Morissette.

Agents de liaison: MM. Gédéon Roy, Grant Forrest et Ls-P. Pouliot.

Et tel comité pourra s'adjoindre tout autre membre dans ces services.

Et la séance est levée.

MORT ACCIDENTELLE DE M. AUGUSTE LEVESQUE

VICTIME D'UN ACCIDENT D'AUTOMOBILE

M. Auguste Lévesque, fils de Eusèbe Lévesque, de St-Gabriel, marié à Gertrude Blanchette, et père de 5 enfants, a été victime d'un accident d'automobile lundi soir. Revenant de Mont-Joli à St-Gabriel, par la route de St-Donat, M. Lévesque avait pris place dans un camion, conduit par M. Isidore Bérubé. M. Michel Valcourt se trouvait aussi sur le siège avant, et M. Philippe Croft était sur la plateforme du camion, surveillant un cheval que l'on avait acheté au cours de la journée à Mont-Joli. D'après les témoins, il apparaît que le conducteur ne connaissait pas très bien cette route, où il y a de nombreuses courbes et de dangereuses côtes. Toujours est-il que, près de St-Donat, M. Bérubé ne put maîtriser son véhicule, à l'approche d'une courbe prononcée, et continua tout droit son chemin. Le cheval, sur la plateforme, fit perdre l'équilibre au camion, qui bascula, et M. Lévesque fut projeté avec violence sur la chaussée. Il semblerait que la porte près de laquelle il se trouvait s'ouvrit soudainement. Les compagnons de M. Lévesque s'empressèrent d'aller avertir M. le curé Saindon, de St-Donat, mais lorsque le prêtre arriva sur les lieux la victime avait déjà expiré; les derniers sacrements lui furent administrés sous condition. Tous les autres occupants de la voiture s'en tirèrent sans blessure aucune. On imagine l'émoi que cette tragédie causa dans le village de St-Gabriel, où M. Lévesque demeurait et était avantageusement connu. Jeudi matin, une foule nombreuse assista à ses funérailles. A la famille, nous exprimons nos sincères condoléances.

BULLETIN DU SERVICE DE L'INFORMATION

Vétérans dans la R.C.A.F.

Environ 250 aviateurs canadiens de la guerre 1914-18 ont de nouveau endossé l'uniforme de la R.C.A.F. Bien qu'on n'en compte pas beaucoup dans les nues à la poursuite des avions boches, il s'en trouve un grand nombre dans les autres services de l'aviation royale du Canada: ad-

ministration, entraînement, instruction technique, etc.

Le maréchal de l'air W. A. Bishop, V.C., D.S.O., M.C., D.F.C., chevalier de la Légion d'Honneur, Croix de Guerre, était l'as des as au temps de la première grande guerre. Il a repris l'uniforme et dirige le recrutement dans la R.C.A.F. Autour de lui, ceux qui dirigent les divers services de notre force aérienne sont tous des vétérans de 1914-18 qui n'abandonneront pas la R.C.A.F. au lendemain de l'armistice, mais qui travailleront constamment, depuis, à sa croissance.

Le vice-maréchal de l'air G. M. Croil servit dans les rangs des Gordon Highlanders avant d'apprendre à piloter un avion. Ses envolées le menèrent au-dessus du front ouest et aussi du côté de Proche-Orient, où il fut le pilote personnel du célèbre et mystérieux « Lawrence d'Arabie » dans les voyages de celui-ci chez les tribus arabes. Après la guerre, il s'occupa de l'entraînement aérien en Egypte, et lors de la déclaration de la guerre actuelle, il était chef d'état-major à l'Aviation, à Ottawa. Il est aujourd'hui inspecteur-général du Plan impérial d'entraînement aérien.

Le chef d'état-major à l'Aviation nest le vice-maréchal de l'air Lloyd S. Breadner, qui apprit à piloter un avion en 1915, et qui combattit en France.

Après la guerre, il fut durant quelque temps le chef du service fédéral de l'aviation civile. Il est le président du « conseil de l'air », dont la tâche consiste à coordonner le travail des divers services de l'Aviation.

Le vice-maréchal de l'air E. W. Stedman est membre du conseil de l'Air, à titre de représentant du service du génie aéronautique et des approvisionnements. Il interrompit une brillante carrière d'ingénieur pour servir comme aviateur, au cours de la Grande Guerre, et il occupait depuis 1920 les fonctions de directeur technique de la R.C.A.F.

Celui qui représente l'état-major de l'Aviation au « Conseil de l'Air » est le commodore A.A.L. Cuffo, qui passa en 1917 du régiment de cavalerie Fort Garry à la R.C.A.F., et qui s'occupa exclusivement d'aviation à la suite de la guerre, pour être même durant quelque temps officier de liaison entre la R.C.A.F. et le ministère britannique de l'Air.

Le commodore Harold « Gus » Edwards, chef du personnel de l'Aviation, fut aviateur durant

toute la Grande Guerre, s'éleva deux fois des camps de concentration allemands et fut repris une troisième fois. Plus tard, il servit dans l'armée du général Denikin contre les Bolchévistes, en Russie.

Quant au commodore de l'Air G. O. Johnson, qui s'occupe de l'organisation et de l'entraînement, il fut aussi pilote sur le front ouest pendant la guerre 1914-18. Depuis lors, il a fait partie de l'Aviation canadienne.

Nombre d'autres vétérans de 1914-18 sont aujourd'hui de la R.C.A.F., et ils ont servi leur précieuse expérience à divers titres et dans des domaines particuliers, soit aux quartiers-généraux, soit dans les champs d'aviation, ou soit encore dans l'un des 115 centres d'entraînement du Plan impérial d'entraînement aérien, à travers le Canada. Plusieurs d'entre eux ont eu une carrière aventureuse et portent des décorations enviables.

Voici le nouveau Westinghouse

1940
MODÈLE 58
avec
TRUE-TEMP



Westinghouse L'EMPORTE ENCORE UNE FOIS

Quand vous verrez la différence entre le contrôle de froid True-Temp du Westinghouse et les régulateurs des autres réfrigérateurs — vous serez probablement prêt à payer cent dollars de plus pour cet important perfectionnement. Et cependant, vous pouvez vous le procurer maintenant, avec toutes les autres commodités du Westinghouse, dans le spacieux réfrigérateur de 6 pieds cubes marqué à un prix exceptionnellement bas. Vous n'avez jamais eu auparavant et peut-être n'aurez-vous jamais l'occasion d'obtenir autant pour l'argent que vous voulez dépenser en réfrigération. Venez voir aujourd'hui ce réfrigérateur qui l'emporte sur tous les autres. Conditions faciles, si désiré.

LA COMPAGNIE DE POUVOIR DU BAS ST-LAURENT

Rimouski — Matane — Mont-Joli — Amqui
Trois-Pistoles — Cabano

Choisissez BIEN qui Choisissez Westinghouse

PREMIER JOUR DE L'INSCRIPTION... le lundi 19 août



L'inscription de tous les citoyens du Canada, âgés de 16 ans et plus et quelle que soit leur nationalité, commencera le lundi

19 août. Afin de faciliter sa tâche, le Gouvernement demande à tous les

intéressés d'étudier au préalable le questionnaire attentivement. On devra répondre franchement et sans restriction à chacune des questions. On est aussi prié de s'inscrire le plus tôt possible, car la durée de l'inscription sera d'au plus trois jours.

DATES DE L'INSCRIPTION: Les 19, 20 et 21 AOÛT

CONTRIBUEZ A L'OEUVRE COLLECTIVE DE LA NATION

Pour réduire au minimum les frais de cette inscription, le Gouvernement fait appel à la collaboration de tous les bons citoyens. Vous pouvez aider en offrant vos services aux préposés à l'inscription dans votre localité.

LES BUREAUX D'INSCRIPTION

seront répartis selon les districts électoraux, tels que délimités au moment de la dernière élection fédérale.

Les citoyens sont priés de s'inscrire aux subdivisions de leur circonscription électorale. Dans le cas où un citoyen se trouverait hors de sa province ou de son district électoral, durant la période d'inscription, il lui sera loisible de s'inscrire au bureau d'inscription le plus proche, après s'être justifié auprès de l'officier sous-enregistreur.

Sanctions en cas d'abstention—Toute personne de 16 ans et plus, homme ou femme, mariée ou célibataire, qui ne se sera pas inscrite sera passible d'une amende n'excédant pas \$200 ou d'un emprisonnement d'une durée n'excédant pas trois mois, ou des deux à la fois, et sera de plus passible d'une amende n'excédant pas \$10 par jour à compter du jour où elle aurait dû s'inscrire et tant qu'elle ne l'aura pas fait.

Votre certificat d'inscription

Toute personne ayant répondu au questionnaire de façon complète et satisfaisante recevra un certificat d'inscription émis par le sous-officier enregistreur de son district. On devra toujours porter sur soi ce certificat, qui sera imprimé sur une petite carte.

D'ordre de l'HON. JAMES G. GARDINER
Ministre des Services de Guerre.

QUELQUES VOIX
DE NOTRE

PAYS

La carrière politique de M. Houde n'est pas terminée

Il en prépare peut-être une nouvelle

Le maire de la métropole du Canada, de la plus grande ville française après Paris, vient d'être arrêté comme séditieux. M. Camilien Houde est détenu dans un camp de concentration parce qu'il a fait un appel au peuple de Montréal lui demandant de résister aux lois établies en refusant d'aller s'enregistrer les 19, 20 et 21 août. Il convient de préciser que cette arrestation n'a surpris personne au sein des lois, après la déclaration très audacieuse de M. Houde.

Le maire Houde ne termine pas sa carrière politique par son internement; au contraire, il en prépare peut-être une nouvelle. L'histoire récente nous montre que de grands meneurs ont préparé leur révolution dans le silence et la réflexion de l'internement, qu'ils ont aussi affirmé leur volonté au contact de la souffrance. Que fera après la guerre — ou pendant la guerre — peut-être — M. Houde ? Personne ne saurait le dire. Mais serait bien naïf qui croirait que le grand tribun, l'ancien chef du parti conservateur, le vainqueur de Médéric Martin et celui qui fut l'idole des ouvriers, n'aura sa vie publique dans un camp de concentration.

Lourde responsabilité que celle du ministre de la Justice, M. Ernest Lapointe, pendant cette triste période de guerre.

J.-G. L.

(« Le PROGRES DU SAGUENAY », Chicoutimi).

Les touristes se font attendre. Pourquoi ?

La saison du tourisme, dans notre province et l'est du Canada, ne rencontrerait pas les espoirs que l'on avait fondés. — Les causes de ce demi-échec. — La moyenne de l'an dernier se maintient, cependant.

La saison du tourisme, dans la province de Québec et dans l'est du Canada, ne remportera pas le succès que nous étions en mesure d'espérer. La guerre qui ferme l'Europe aux touristes permettrait raisonnablement de croire que le Canada verrait cet été les visiteurs des Etats-Unis affluer en plus grand nombre que jamais. Il faut déchanter. Jusqu'à présent le tourisme est loin d'avoir donné les résultats qu'on en attendait.

Plusieurs causes à cet échec, malgré la magnifique campagne de publicité lancée et poursuivie avec succès par l'Office du Tourisme de la Province. Tout d'abord, le mauvais état de la température au cours du mois de juin et de la première quinzaine de juillet. Puis au fait qu'entre quarante-cinq mille, il y a aussi de l'inquiétude et que la aussi le budget des citoyens est aplati par l'effort de guerre ou la préparation à l'effort de guerre.

Mais la principale raison, c'est, comme le soulignait dans un excellent article notre confrère de la « Frontière », hebdomadaire publié à Rouyn, la semaine dernière, tous les Canadiens qui ont perdu la tête depuis que le Canada a déclaré la guerre à l'Allemagne. Ceux-là ont tout fait pour détourner le tourisme. Ne parlent-ils pas, dès l'automne dernier, d'obscurcir la ville de Montréal pour la protéger contre les bombardements aériens ? N'ont-ils pas donné assez d'importance à la Cinquième colonne pour faire croire aux citoyens des Etats-Unis que notre pays est pourri d'espions de toutes sortes qui peuvent à un moment donné faire éclater des troubles graves et déclencher une révolution.

« Il n'y a donc pas lieu de s'étonner écrit notre confrère, si les Américains éprouvent certaines hésitations à venir au Canada. Nous venons d'ailleurs d'en avoir la preuve bien évidente. Un lecteur attiré hier notre attention sur le numéro du 10 août du magazine illustré « Click ». En page 39, on y reproduit la photographie d'un poteau-réclame touristique de la ville de Seaside, Oregon. En voici le texte : « Seaside has everything but war... If you want to fight go to Hall Norway, Shanghai, London, Paris, Berlin, Quebec, etc... »

« C'est ça, la ville de Québec est placée au rang de Berlin, de Paris, de Londres. Voilà qui n'est guère rassurant pour le touriste qui désire venir se reposer dans notre province au cours de l'été. »

« Les braves à quelques poils de Montréal ou d'ailleurs qui ont parlé d'obscurcissement des villes canadiennes et qui ont voulu se substituer au gouvernement pour faire la lutte à la Cinquième colonne ont accompli du beau travail. Ils ont réussi à faire croire qu'il y a du danger à vivre en Canada. »

« En nuisant ainsi à l'industrie du tourisme, ils ont fait perdre des sommes considérables à notre pays qui a plus que jamais besoin d'argent et surtout d'argent américain. »

« Ces gens-là continueront pourtant à se dire les plus utiles et les plus loyaux des sujets. Et après avoir de cette façon nué à l'effort de guerre, ils auront le front d'accuser de déloyauté voire de trahison ceux qui n'ont pas perdu la tête depuis septembre dernier et qui croient que le Canada, pays d'Amérique, est encore assez loin des champs de bataille pour pouvoir recevoir en toute sécurité les touristes des Etats-Unis. »

« Ces beaux esprits démocratiques qui pour la plupart flirtaient ouvertement avec Moscou jusqu'à tout récemment ne seraient-ils pas les véritables colonnards, eux qui ont si bien réussi à tuer l'industrie du tourisme si nécessaire à l'heure actuelle ? »

Hâtons-nous d'ajouter, cependant, que les dernières statistiques publiées nous apprennent que le nombre des machines américaines enregistrées à la frontière est sensiblement le même que celui de l'an dernier qui fut considéré comme l'une des meilleures années du tourisme, dans la province. Et il y a lieu d'espérer que le mois d'août devrait nous apporter une recrudescence de visiteurs américains, maintenant que l'on sait à quoi s'en tenir sur les folles terreurs d'un séjour en Canada.

E. F.

(« L'AUTORITE », Montréal).

Liberté de la presse, journaux et censure

L'incident Houde, à Montréal, a provoqué le bruit que l'on sait. A la suite d'une déclaration jugée malheureuse, le maire de Montréal, qui est aussi député à l'Assemblée législative, a été arrêté lundi et interné. On l'accuse, en somme, d'avoir tenu des propos susceptibles de nuire à l'effort de guerre du pays.

L'arrestation de M. Camilien Houde avait été précédée à Ottawa, aux Communes, d'un débat à son sujet. La suite logique et prévue fut l'arrestation. Quant au débat en Chambre, il avait été soulevé par l'hon. R.-B. Hanson, chef de l'Opposition. Il y fut question, et de M. Houde et de la censure de la presse.

Vu l'attente arrivée à la Gazette de Montréal, qui vit une de ses éditions supprimées parce qu'elle contenait la déclaration de M. Houde et certains commentaires en marge, M. Hanson jugea à propos de demander si telle chose que la presse libre existe encore au Canada ? La question était pertinente. Que la censure existe, à l'époque terrible que nous vivons, cela s'admet. Qu'elle se montre tatillon et tracassière, cela s'accepte moins. En principe, la

censure n'a pas été instituée pour réduire les journaux à l'insignifiance totale. Elle n'a pas été instituée non plus pour prévenir, empêcher ou condamner toute critique de la politique libérale, telle que conçue par le gouvernement de l'hon. M. King. Son rôle doit être plus vaste, plus noble.

Dans l'ensemble, les instructions du bureau de censure sont assez claires à première vue, et peu difficiles d'assimilation. Le principal ennui, c'est que beaucoup de choses qui en relèvent sont affaires d'interprétation. S'autorisant des règlements, l'un ou l'autre des censeurs peut toujours chercher querelle à un journal, en prétendant que telle liberté prise est contraire à l'esprit de la loi de censure. Heureusement, la plupart des censeurs sont eux-mêmes d'anciens journalistes, rompus aux difficultés du métier, et ceux de leurs amis restés dans la tourmente essaient de travailler en collaboration avec eux. De part et d'autre, il est fait effort pour assurer un modus vivendi convenable.

Il reste que les journalistes actifs ne savent pas toujours sur quel pied danser. Ils se demandent souvent quoi faire, quelle attitude prendre ? Ils se privent à l'occasion de publier une nouvelle, d'exprimer une opinion, de risquer une appréciation, parce qu'ils ignorent quelle interprétation peut être donnée, dans un cas particulier, à la loi régissant la presse. Parce qu'ils savent aussi que la censure peut être dure ou indulgente, selon les circonstances, et selon même, à l'occasion, l'humeur ou les inclinations d'un censeur. Aussi la question de M. Hanson est-elle opportune et d'avantage : Est-ce qu'il n'y a plus de presse libre au Canada ?

En principe, la presse reste libre. Dans la pratique, cela est moins sûr. Il y a trop d'imprécisions dans l'air. En raison de leurs allégeances politiques, certaines feuilles se sentent plus à l'aise que d'autres dans le commentaire ou l'opinion exprimée. Si elles soutiennent le gouvernement, l'adulent habituellement, elles ont raison de croire que la censure se montrera bonne fille à leur égard. Il va de soi que les autres, adversaires du gouvernement ou indépendants des partis, sont plus inquiètes. Même s'il est raisonnablement admis que la censure ne les traitera pas plus mal que les premières, elles ne se sentent pas comme elles des coudées franches. Elles ont conscience qu'elles sont surveillées. Elles restent jusqu'à un certain point sur le qui-vive. Bien qu'elles fassent de leur mieux pour se conformer aux instructions reçues, se gardant cependant de confondre les intérêts du gouvernement et ceux d'un parti politique, elles se demandent sans cesse où commence le bien dans l'opinion des censeurs, et où finit le mal ?

Au vrai, la situation n'est pas de tout repos. Il y a cependant moyen d'en tirer un parti honnête. A la condition que censeurs et censurés y mettent chacun de leur côté que les premiers ne s'abandonnent pas à un zèle inutile, et que les autres ne commettent pas d'abus en raison d'un état de choses imprécis à certains égards, et incertain.

H. B.

(« Le COURRIER DE ST-HYACINTHE »).

Avions sur la Grande-Bretagne

On a prétendu quelque part que Berlin est prêt à lâcher paquets successifs 1.000 avions par jour contre la Grande-Bretagne et même qu'il aurait calculé que, dans toute sa campagne préliminaire à une invasion, il faudrait sacrifier jusqu'à 5.000 avions, avec pilotes, etc., afin de s'assurer la maîtrise absolue de l'air ; conséquemment à quoi il y aurait la tentative de débarquer un corps expéditionnaire allemand en territoire du Royaume-Uni. Berlin se résout à tuer ce sacrifice pour gagner la partie. Cela paraît absurde, mais cela trouve place dans les colonnes d'informations de la presse d'Angleterre. On affirme aussi que Berlin aurait à sa disposition plus de 25.000 avions de tout type, et qu'un blocus aérien tenace aurait par acculer l'Angleterre, à ce que compte Berlin, à l'invasion et à la défaite d'ici le 10 septembre prochain. Tout cela paraît exagéré, plutôt invraisemblable même. Si, quoi que l'asse Berlin, il n'y a pas réussi son coup d'ici la mi-septembre, tout sera à reprendre, et dans des circonstances plus difficiles, car, entretemps, Londres aurait reçu des Etats-Unis une quantité considérable de nouveaux avions de combat. L'heure est critique. Et le « Times » de Londres, dans un de ses derniers numéros, écrit qu'en fait ce qui se passe ces jours-ci « est bien le commencement de la « blitzkrieg » ; que « l'assaut contre la Grande-Bretagne va crescendo, d'accord avec la tactique allemande déjà exécutée contre la Pologne et qui consiste à tacher d'anéantir le système de défense au moyen d'attaques massives violentes... Tout cela serait le préliminaire d'une tentative de descente sur le sol britannique. Il faut donc nous attendre que les attaques aériennes vont être de plus en plus dures ; et le dénouement ne sera pas très éloigné, puisque la saison s'avance ». Sur quoi le « Times » invite tous les autres services de défense de la Grande-Bretagne à « redoubler de vigilance et d'industrie ». On s'est alarmé en certains quartiers de la découverte, dans la campagne anglaise, de parachutes allemands accrochés à des arbres ou étendus dans les champs. Parachutistes ennemis ? s'est-on demandé. On croit plutôt que ces parachutes sont ceux d'aviateurs allemands abattus avec leurs appareils et susceptibles d'avoir été capturés. On enquête dans les districts où l'on a trouvé ces parachutes étrangers.

G. P.

(« Le DEVOIR », Montréal).

LA DISCIPLINE BOCHE VAINQUIT L'INDISCIPLINE FRANÇAISE !...

Comme quoi, en Allemagne, le jeune militaire est un demi-dieu qui n'est ni aviné, ni débraillé, ni coureur de filles. — Pénible aveu du gouvernement de Vichy.

Nous continuons la série de nos articles sur les causes de la débâcle française, bien qu'ils ne plaisent pas à tout le monde. On aura beau, dans certains milieux, traiter les membres du gouvernement Pétain de traitres et de sénéiles, seuls les gogos le croiront. Les hommes de Vichy viennent d'avouer que la jeunesse française n'était nullement préparée à lutter avec la jeunesse allemande, entraînée de longue date aux exercices sportifs et à tous les sacrifices.

Un collaborateur de « La Grande Revue » de Paris, visitant l'Allemagne un an avant la guerre, constatait quelle impeccable tenue y avait la jeunesse des deux sexes, en regard de la jeunesse française, et en quel honneur était tenu le service militaire, alors qu'en France, c'était à qui se poserait en défiliste ou en embusqué. Voici un extrait de ce remarquable coup d'oeil bien propre à présager l'avenir :

« Nulle part en Allemagne je n'ai vu trace de flirt, ni dans les jardins, ni au cinéma. Au dancing, règne une paisible camaraderie allant jusqu'à la plus franche gaieté. Le jeune homme qui connaît sa cavalière de longue date, prend parfois avec elle une allure assez comique de maître, mais il ne risquera pas le plus petit baiser. Dans les rues, jamais de rencontres amoureuses ; je n'ai jamais vu un homme aborder une jeune fille qui ne fût sa sœur ou une amie très intime de sa famille. »

« Il y a une seule exception : les militaires. Mais en Allemagne les militaires ne sont pas des hommes, ce sont des demi-dieux. Ils tiennent le haut du pavé, et ils le méritent. Le simple soldat, outre-Rhin, est plus correct, plus digne, plus distingué que l'officier français. Jamais un coup dans le nez, jamais une parole plus haute que l'autre, jamais une tenue qui ne soit parlante de décence et de majesté. Ce n'est pas en Allemagne que vous verrez des soldats en bordée, débraillés et chaloupant, criant et gesticulant, faisant des plaisanteries grossières et courant les filles. »

« Ce culte du militaire n'est pas un phénomène d'apparence, c'est le symptôme le plus apparent d'une tout autre mentalité que la française. C'est un honneur pour l'Allemand que de faire son service militaire, et cela reste le plus beau temps de sa vie. Il en est ainsi pour le « Service du Travail » que tous les jeunes Allemands (sauf les Juifs) accomplissent avant leur service militaire. Loin de souffrir de cette éducation à la spartiate et de la vie à la dure, le jeune Allemand s'y épanouit comme dans son élément naturel. »

Si l'on ajoute à cet entraînement la supériorité du nombre, des avions et des tanks, faut-il s'étonner que l'armée française ait fait si triste figure ? La discipline, l'esprit de sacrifice, voilà ce qu'il faudra aussi inculquer à nos jeunes mobilisés canadiens.

SCARAMOUCHE.

(« L'AUTORITE », Montréal).

L'une des sanctions de la Loi de l'Enregistrement

Employeur forcé de devenir délateur sous peine d'amende ou d'emprisonnement

Il était tout naturel qu'édicte une pareille loi, on la munit de sanctions. Elle eût autrement été bien inutile. Il ne faut donc pas s'étonner que l'amende et même la prison menacent ceux qui ne voudront pas s'enregistrer.

Mais on a voulu aller plus loin. Pour être sûr que personne n'échapperait à la loi, on a décidé de transformer en agents de l'Etat, chargés de voir à l'exécution de ce texte, tous ceux qui ont à leur emploi une personne quelconque.

Un arrêté ministériel daté du 5 août, publié dans la Gazette du Canada du 7, décrète en effet que toute personne qui en emploie une autre devra, dès le 21 août ou à la première date où ce sera possible, exiger que son employé produise son certificat d'enregistrement. Il n'y a point d'exception. Et ceci veut dire que, non seulement le commerçant, l'industriel, mais la maîtresse de maison qui emploie une petite bonne devront exiger cette production du certificat d'enregistrement.

Il y a plus, et ceci est bien dans la même ligne : avant d'employer qui que ce soit, il faudra, à partir du 21 août, exiger que cette personne produise son certificat, et toute personne qui emploiera une personne qui ne se sera pas enregistrée sera passible d'amende ou d'emprisonnement.

Ce n'est pas tout : le patron — et le patron, encore une fois, ce peut être une maîtresse de maison ou un grand manufacturier — devra dénoncer au ministère des Services de guerre ou au poste de police voisin tous ceux de ses employés qui ne se seraient pas enregistrés. — cela sous peine encore d'amende ou d'emprisonnement.

Nous venons de résumer d'après la Gazette du Canada du 7 août (version anglaise, la version française ne nous est pas encore arrivée) la dernière partie de l'arrêté ministériel. Un communiqué du ministre, M. J.-G. Gardiner, qu'on aura déjà pu lire dans le Devoir du 8 août, prétend préciser la portée de ce texte. (...)

Et c'est ici que nous posons deux ou trois questions : A-t-on bien réfléchi aux conséquences de cette politique qui transforme l'employeur, non seulement en agent de police, mais en délateur obligé ?

A-t-on songé aux querelles, aux ennuis, aux rancunes qui peuvent surgir de là, particulièrement dans un pays où employeur et employé sont souvent de race différente ?

On a déjà fait du patron l'agent de perception du gouvernement, et quelque ennui que cela lui cause, le patron s'est prêt à cette besogne ; mais était-il nécessaire de le transformer en inquisiteur et en dénonciateur obligé ?

Le gouvernement a sa police. Ne pouvait-il laisser à cette police une besogne qui est essentiellement de son ressort ?

Nous faisons ces observations sans la moindre intention hostile, simplement pour éviter des heurts qui pourraient être fort ennuyeux.

Si nous désirions causer des embarras au gouvernement, notre intérêt serait, tout au contraire, de le laisser sans mot dire s'enfoncer dans une voie où il risque de susciter, sans y gagner grand-chose, de désagréables mécontentements.

...Il est encore temps d'améliorer cette situation. Nous prions qu'on y regarde de près.

Omer HEROUX.

(« Le DEVOIR », Montréal).

UN ALIMENT COMPLET : LA BANANE

Non, ce n'est pas un fruit comme les autres : la banane constitue, à elle seule, un repas entier, étant dit les hygiénistes, un aliment complet par excellence.

C'est donc sous-estimer ses diverses qualités que de considérer la banane seulement comme un fruit de dessert agréable et toujours sain sous sa peau, gaine naturellement hermétiquement close, la protégeant de toute souil-

lure.

A l'encontre de beaucoup de fruits, il est indispensable de peler la banane pour la manger, ainsi sont écartés tous dangers de contamination quelconque.

La consommation de ce fruit savoureux peut être variée à l'infini, car il est cent et une manière d'accommoder la banane. Toutes les recettes employant la pomme de terre peuvent s'appliquer à la banane. Sans grands frais, on peut donc préparer des plats aussi délicieux que sains et nutritifs.

La banane bien mûre contient, entre autres éléments indispensables à la santé du corps, diverses vitamines, notamment la vitamine antirachitique ; de la cellulose, qui régularise les fonctions intestinales et prévient, de ce fait, l'obésité ; des hydrates de carbone, producteurs de chaleur et d'énergie ; du tanin, du phosphore, de la magnésie, des sels minéraux précieux.

Aliment complet succulent, nutritif et léger, rafraîchissant et énergétique, la bonne banane bien mûre satisfait l'estomac sans le fatiguer.

Ce fruit-aliment convient admirablement aux touristes, aux voyageurs, aux sportifs, aux enfants surtout qui ont besoin d'aliments riches en principes vitaux immédiatement assimilables sous un volume minime. Un morceau de pain et une banane bien mûre constituent un goûter substantiel, savoureux, à recommander aux familles.

Pour la maîtresse de maison, la banane bien mûre est l'élément primordial de plats et entremets sains et succulents, faciles et rapides à préparer, et qui apportent à tous une réserve de calories considérable. Les principes essentiels de la banane s'allient merveilleusement bien à ceux si actifs du lait, du beurre, du sucre et des oeufs. Un entremets à la banane est aussi nutritif qu'un plat de viande.

Mais, comme tous les fruits, c'est lorsqu'elle est bien mûre que la banane est sucrée et délicatement parfumée. La bonne banane se reconnaît à sa peau jaune d'or, marbrée de brun ; elle est alors un véritable comprimé d'énergie.

BÉBÉ A LA DIARRHÉE ? CHASSEZ-EN LA CAUSE

LA DIARRHÉE mine la santé de votre bébé ; fait de lui une proie pour les autres maux. Réglez ses intestins et bannissez immédiatement la diarrhée.

Lisez l'expérience qu'a eu Mme Edith Stroud, de Brown's Line P.O., Ont. : « J'ai neuf enfants et, grâce aux Tablettes Baby's Own, ils n'ont jamais été gravement malades. Dans les cas de diarrhée, ces Tablettes sont inappréciables ; elles chassent vite la cause. »

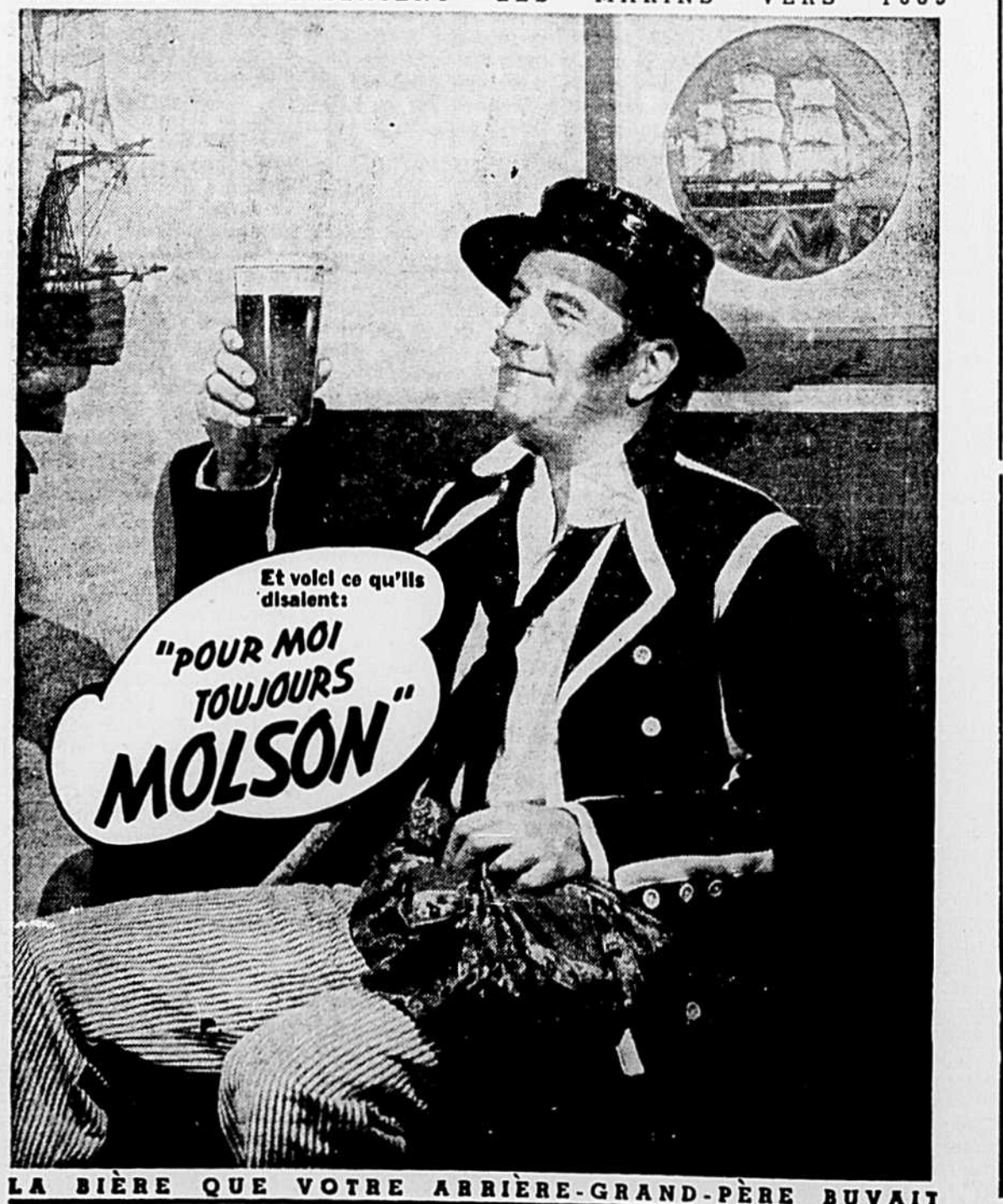
Elles agissent aussi rapidement dans les cas de fièvre légère, humes, coliques, dérèglements d'estomac, constipation, légers crampes, indigestion et dentition.

Sans aucun opiat ni drogue stupéfiante. Aussi faciles à prendre que des bonbons. Sûres et inoffensives. Rapport d'analyse dans chaque boîte. Achetez-en une boîte aujourd'hui ; la maladie frappe si souvent la nuit. 25 cents. Vous serez remboursée si vous n'êtes pas satisfaite.

Chaque Paquet de 10¢ de PAPIER MOUCHES WILSON. TUE PLUS DE MOUCHES QUE PLUSIEURS DOLLARS EN VALEUR DE TOUT AUTRE « ATTRAPE-MOUCHE ».

10c. POURQUOI PAYER PLUS ? The WILSON FLY PAD CO., Hamilton, Ont.

COMMENT S'HABILLAIENT LES MARINS VERS 1805



LA BIÈRE QUE VOTRE ABBÈRE-GRAND-PÈRE BUVAIT

QUELQUES VOIX
DE NOTRE

PAYS

LE CAS DE LA FRANCE

* Nous ne ferons aucun mal à notre cause ni à celle de l'Europe si nous sommes assez généreux pour tenir pleinement compte du terrible dilemme qu'affronte le gouvernement français, en ces derniers temps, et des effroyables calamités que dut traverser le peuple de France. Ceux qui présentent comme un trésor les relations amicales entre les peuples anglais et français prendront garde de n'aller pas juger durement le maréchal Pétain et ses collègues ; si nous commettons cette faute, nous ne gagnons rien et nous pourrions bien nous aliéner le sentiment d'une partie considérable de l'opinion française... N'allions pas oublier le caractère très représentatif du gouvernement Pétain.

Qui parle ainsi ? Une voix sincère et honnête, n'en doutons pas. Non pas certes la B.B.C. ; elle n'a sur la France que des atermoiements à nous débiter et nous payons pour que Radio-Canada nous les serve en français. Depuis que la France écrasée sous le nombre et sous la puissance d'armements qui dépassaient cinq ou six fois les siens, abandonnée pratiquement à ses seules forces, attaquée dans le dos par l'Italie, a demandé l'armistice, dites, dites, quel est le mot de sympathie que la British Broadcasting Corporation a irradié qui lui honnêtement favorable à la France, à la France tout court ?

Dans le désarroi inimaginable qu'apportait l'effondrement total et soudain, auquel personne ne s'attendait si ce n'est ceux-là qu'à la dernière minute on avait appelés pour rétablir une situation déjà irrémédiablement compromise, quand la marée allemande précédée des tanks, des unités motorisées, des nuées d'avions, prenait les villes les unes après les autres, prenait Paris, crevait partout les lignes françaises et déferlait jusqu'à Lyon, jusqu'à Tours, relouant devant elle le lamentable flot de dix millions de civils affolés, sans vivres, sans abris, quand tout était perdu, du chaos surgit le nom du maréchal Pétain, le vainqueur de Verdun, le vieux soldat de 84 ans, encore solide et universellement respecté ; on apprit qu'il avait remplacé M. Raynaud à la présidence du conseil et constitué un nouveau ministère. Accepter une telle succession, en de telles heures, au moment où de si graves responsabilités devaient être prises devant la nation, devant le monde et devant l'histoire, n'était pas le fait d'un lâche, ni d'un ramolli, mais demandait plus de patriotisme et plus de force d'âme que de se lancer à la mort sur les champs de bataille.

On était vaincu, bien vaincu ; allait-on continuer la guerre ? le gouvernement français allait-il se réfugier à Londres ou dans les colonies africaines ? Ne lui était-il plus permis de juger et de décider au point de vue français ? Ne lui était-il pas un peu permis de juger et de décider un peu plus au point de vue français qu'au point de vue britannique ou autre ?

Etait-ce mieux pour la France qu'on abandonnât son peuple tout entier, son territoire tout entier, toutes ses villes, toutes ses industries, toutes ses ressources à l'ennemi où il pourrait exercer sans aucune retenue les pires réquisitions et les pires vexations, plutôt que de tâcher d'en sauver quelque chose ?

S'imaginer-t-on un peuple de 40 millions sous la coupe directe de son pire ennemi ; songer-t-on aux désordres, aux pillages, aux misères infinies, au désarroi national que l'abandon voulait dire ?

Et qu'est-ce que tout cela aurait rapporté à la cause des Alliés ? La position de l'Angleterre s'en fût-elle trouvée moins menacée ?

Pétain, d'accord avec les chefs de l'armée, de l'aviation et de la marine, demanda un armistice.

Ce fut par tout le monde, pour nous tous si jaloux du triomphe de la France et qui sommes parties à la cause des Alliés, une stupeur infiniment pénible.

Mais en vérité, croit-on que des hommes comme Pétain et Weygand y allaient de cœur en fête ; ils savaient que les conditions seraient dures, ils prévoyaient tout ce dont on les taxerait, ils songeaient à leurs alliés qu'ils étaient forcés d'abandonner, ils songeaient à tout cela bien plus intensément et avec plus de tristesse que nous tous ; mais ils savaient, eux, l'étendue de la défaite, la désagrégation des forces de résistance, l'impossibilité de continuer ; il y allait de la France, de la vie de la France, de son peuple, de son âme ! Quand l'honneur est saisi, pourvu qu'on lui laisse la vie, un peuple décidé se relève ; d'ailleurs quel peuple au monde peut se vanter d'une histoire où ne se rencontrent pas de défaites ?

Ah ! c'était bien facile de crier fort et de loin : « Tenez bon, tenez bon ! Dans six mois, dans une petite année nous irons à votre secours ! — Dans six mois, trop tard ! C'est tout de suite, sur l'heure qu'il faut le secours ! — Tout de suite, nous ne pouvons pas, nos usines d'avions et de chars d'assaut ne sont pas encore construites !

Lorsque quelqu'un, malgré son bon vouloir, ne peut absolument pas voler au secours de son voisin, on ne lui en fait pas reproche ; mais comment donc, je vous le demande, faire reproche à celui qui ne peut absolument plus tenir de ne tenir plus !

Et la propagande s'amorce contre la France, et les sottises de la presse et de la radio, brutales ou hypocrites, pleuvent, plus vite prêtes que les bombes à destination de l'ennemi.

B.B.C. et son écho canadien, les agences de presse, les gros titres des journaux commencent à dire : « Le général de Gaulle forme un gouvernement à Londres ». C'est de la blague ! « Raynaud, Daladier, Blum sont rendus le rejoindre ». C'est de la blague. « Les armées de Syrie vont continuer la lutte ». C'est de la blague. « L'Afrique du Nord ne déposera pas les armes ». C'est de la blague. « La flotte française ne se rendra pas. » C'est de la blague ! De toutes parts on nous arrive avec les réconfortantes nouvelles que le comité français de... Toronto et de Winnipeg, de Vancouver et de Singapour ne veut pas entendre parler d'armistice. — Je vous demande un peu ! N'est-ce pas une pure insulte au bon sens ? Faut-il prendre le public pour un vaste imbécile !

On veut faire croire que Pétain ne représente rien, que l'opinion française en France et aux colonies, l'armée et la marine sont en révolte. En fait, même sous la menace des canons anglais, la flotte est restée fidèle à Pétain ; les généraux et l'armée sont restés fidèles, toutes les colonies et leurs gouvernements sont restés fidèles et entendent observer fidèlement ce qu'a décidé le gouvernement de Pétain. Qu'est-ce que ça veut dire ? N'y aurait-il que les vraies poires à ne point comprendre.

Et l'écrasante tâche, dans des conditions impossibles, se pose pour les hommes qui ont pris en main le sort de la France. Il faut prendre les mesures les plus fortes et les plus nettes ; les causes de la défaite, défaite humiliante, telle que le pays n'en a jamais connue au cours de sa longue histoire, il n'est pas malaisé de les déterminer ; l'heure n'est plus aux mots, aux mots sonores dont personne ne sait au juste le sens ; la réaction, la reprise s'imposent. Est-ce la république et son mécanisme dégénéré, rongé par le socialisme et le communisme, lâche, lent, si fertile en disputes creuses, qui est capable de faire le pays se ressaisir, dans de telles circonstances, dans de telles difficultés qui exigent une solution rapide et décidée ! C'est bien bon et bien beau de discuter sur les charmes et les couleurs de Marianne, mais qu'est-ce que ça règle pour l'heure ? La France se donne une constitution nouvelle, qui concentre et assure davantage l'autorité ; c'est une nécessité absolue. Entendez les clameurs ! la presse et la radio étrangères n'en finissent plus : c'est du nazisme, c'est du fascisme, c'est du franquisme — si ça avait été du bolchévisme, par exemple, on n'aurait rien entendu — dictature, régime inspiré par Hitler ! La France est morte ! la vraie France de la Bastille, de la Carmagnole, de la guillotine, du bonnet rouge et de toutes les libertés ! On crie ou on écrit tout cela sans savoir seulement ce qu'est le nazisme et le fascisme ; on les confond tout de suite avec la dictature, comme l'on confond la

dictature avec l'autorité. En réalité, le président du conseil de France a-t-il, sous la nouvelle constitution, beaucoup plus de pouvoirs que le président des Etats-Unis ? Et puis, qui est-ce qui ça regarde si ce n'est la France ? Laissons donc la France se donner le régime qu'elle veut ! Les hommes qui y président sont aussi bons Français que tous les Anglais, les Américains et les Canadiens du monde !

Au vrai, quand même la radio se serait fait un devoir de nous dire que M. Pétain avait toussé souvent en donnant lecture du décret créant le nouvel état de choses, les mesures prises par le gouvernement français sont excellentes, elles ne sentent ni la servilité, ni la lâcheté. Elles s'inspirent de la plus authentique doctrine chrétienne et des plus riches traditions nationales. Le seul fait de concentrer sur la famille les soins de la législation nouvelle marque le sens social le plus averti et le plus heureux. Pourquoi essayer de ridiculiser de telles choses, de ridiculiser le retour aux corporations, aux provinces, de ridiculiser le dessein de réformer l'enseignement, de former une jeunesse forte, d'encourager les familles nombreuses, de maintenir la justice sociale ? Serait-ce parce que le gouvernement français affiche des sentiments catholiques, qu'il proscriit la franc-maçonnerie qui a présidé de près ou de loin aux hontes et aux défaites de la France, parce qu'il semble n'aimer pas plus qu'il faut la juiverie qui opérait sur son territoire, qu'à l'unisson la presse de tout pays, certaine presse chez nous y compris, abonde d'invectives et de betises sur le compte du gouvernement de Vichy ?

Avec un dévouement, un patriotisme, une intelligence qu'on ne saurait assez louer — du moins jusqu'ici — les chefs de la France font leur admirable et méritoire besogne ; tout de suite ils se sont mis à l'œuvre et sans se laisser distraire entreprennent d'arrêter le sang qui coule, de panser les plaies, de reconstruire pour eux et pour les traditions fondamentales leur patrie, à eux. Ce n'est point à l'Allemagne, ni à l'Italie, ni à l'Angleterre qu'ils songent, mais à la France ; et quel est celui qui peut leur en faire reproche ?

Nous ne sommes pas les seuls à nous plaindre de la sottise et injuste propagande qu'on fait au nouveau régime français : « Ceux qui présentent comme un trésor les relations amicales entre les peuples anglais et français prendront garde de n'aller pas juger durement le maréchal Pétain et ses collègues ; si nous commettons cette faute nous ne gagnerons rien et nous pourrions bien nous aliéner le sentiment d'une partie considérable de l'opinion française. N'allions pas oublier le caractère très représentatif du gouvernement Pétain. » C'est une voix anglaise qui parle ainsi, la revue Imperial Policy Group que dirigent des hommes publics dont l'autorité est inattaquable.

Voilà du sens commun et de la justice élémentaire.

Nous souhaitons ardemment la victoire de l'Angleterre, nous admettons autant que quiconque la tière attitude qu'elle a prise et conserve, la décision qui l'anime, le splendide effort qu'elle soutient avec cette maîtrise héroïque, c'est notre cause à tous ; mais, mon Dieu, que nous voudrions qu'on laissât la France tranquille !

Que les hommes d'Etat britanniques et canadiens sachent garder la délicatesse et la retenue qu'ils ont, à tout prendre, correctement gardée, et nous leur en savons gré. « Ceux qui présentent comme un trésor les relations entre les peuples anglais et français... »

Pour l'amour du ciel, qu'on voie un peu à la propagande hypocrite, imbécile et désastreuse de B.B.C. de Radio-Canada, des agences de presse et des journaux. Si l'on n'a à nous conter sur la France que ce qui peut desservir son gouvernement, insulter à ses efforts et augmenter ses difficultés, on peut nous en faire grâce et les contribuables canadiens-français n'entendent point payer pour cela.

LE DISCOURS DU MARÉCHAL PÉTAİN

(13 AOUT 1940)

Voici quelques extraits du discours prononcé mardi dernier à la radio par le maréchal Philippe Pétain :

Parmi les épreuves qui nous accablent, quelques-unes portent la marque de la fatalité ; elles viennent de la guerre et de la paix ; nous ne sommes pas en état d'en atténuer la rigueur.

D'autres proviennent des causes mêmes qui ont conduit le pays au désastre au milieu de la démoralisation et de la désorganisation, qui, comme la gangrène, ont envahi le corps de l'Etat, y introduisant la paresse et l'incompétence — parfois même le sabotage systématique — en vue de susciter le désordre ou la révolution internationale.

Ces causes ne sont pas disparues avec le changement des institutions ; elles disparaîtront seulement avec un changement des hommes.

Dans plusieurs circonstances, j'ai pu constater avec un réel chagrin que les intentions du gouvernement ont été déformées et dénaturées par une propagande perfide, et que des mesures bien mûries n'ont pas donné de résultat par suite de l'inertie, de l'incapacité ou de la trahison d'un trop grand nombre d'agents exécutifs.

Ces trahisons et ces trahisons seront recherchées et punies. La France nouvelle a besoin de serviteurs animés d'un esprit nouveau, et elle les aura.

Paris, le cœur et le cerveau de la nation, le creuset dans lequel, en tout temps, se sont élaborées les destinées du pays, demeure aux yeux de tous les Français le siège naturel de l'autorité gouvernementale.

J'ai appris sans surprise que la population de Paris, si sensible et si fière, s'étonne de l'absence de ses chefs et surtout de celle du chef de l'Etat.

Je sais que toute la population de la zone occupée considère, non sans raison, que si le gouvernement résidait dans Paris il serait mieux placé pour prendre soin d'elle de façon plus efficace. Je partage ces sentiments.

Immédiatement après que l'armistice fut entré en vigueur, son gouvernement s'est efforcé d'obtenir du gouvernement allemand un retour possible à Paris et à Versailles.

Le 7 août le gouvernement allemand m'a informé que, tout en maintenant son acceptation du principe déjà énoncé dans la convention d'armistice, il ne pouvait pas autoriser un tel transfert pour des raisons de caractère technique, et cela aussi longtemps que certaines conditions matérielles n'auraient pas été réalisées.

Nous devons donc attendre encore plus longtemps, mais je pense pouvoir vous assurer que ce

Faut pas se surprendre qu'arrivent sur nos bords des Français, dont nous ne nions pas le mérite et le patriotisme, qui pour une raison ou pour une autre ont dû quitter leur pays et qui n'approuvent ni Pétain, ni le nouvel ordre de chose ; naturellement, on se hâte au pays de leur passer le micro. Il est à souhaiter que ces Messieurs et Dames observent une certaine réserve. Tout ce qu'ils content n'est pas à prendre argent comptant.

En bref nous mettons nos lecteurs en garde, la propagande est insidieuse, qu'ils ne se fient pas trop aux gros titres de certains de leurs journaux ou aux émissions qui arrivent de tout bord et tout côté. Qu'on laisse la France tranquille ! et qu'on s'occupe surtout de battre les Allemands !

PHILIPPE.

(« Le PROGRES DU SAGUENAY », Chicoutimi).

n'est plus maintenant qu'une question de délai. Je puis ajouter que j'espère le retour aussi ardemment que vous. Mais pour nous tous aujourd'hui la patience est peut-être la forme la plus nécessaire du courage.

Il n'y a plus de place pour les mensonges et les illusions. Tous les Français doivent subir l'inévitable fermement et patiemment. Le rôle du gouvernement est de les aider tous en cela par une action constante, inspirée par la seule passion du bien public.

L'un des problèmes de la réhabilitation, la rupture des communications, peut ajouter au danger de famine. Nous allons donner deux milliards de francs aux paysans français pour les aider dans leur situation difficile.

Un autre grand problème, c'est celui de nos gens que nous devons rapatrier dans leurs foyers ; ceux qui ont été forcés de fuir sont au nombre de centaines de milliers, même de millions.

Je manquerais à mon devoir si je n'exprimais pas en cette occasion mes chaleureux remerciements envers la générosité américaine. Grâce à elle, en quelques semaines, plus de mille wagons d'aliments et de vêtements ont été distribués à la population réfugiée dans la zone libre, tandis qu'un nombre considérable d'autres wagons sont allés à la population nécessiteuse de Paris.

Cette aide est d'une valeur incalculable en elle-même, et a une valeur encore plus grande par le gage qu'elle nous apporte de l'amitié américaine envers notre pays.

Nous avons préparé avec l'aide de la Croix Rouge française et du

comité américain pour l'aide aux réfugiés, un vaste programme de secours et de reconstruction.

Parmi les plus grandes victimes de la guerre se trouve la jeunesse française. Nous comptons beaucoup sur la nouvelle jeunesse

française pour l'avenir de la France. Un cours d'instruction complet sera préparé pour la jeunesse de France de façon qu'elle puisse contribuer adéquatement à la résurrection du pays.

Je ne puis pas terminer ce discours sans dire à la France, occupée et non occupée, que nous devons tous travailler ensemble à restaurer notre pays.

UNE NOUVELLE UNITE

La Marine royale canadienne vient d'acheter un nouveau destroyer de la flotte anglaise afin de combler la perte du destroyer « Fraser » qui a péri le mois dernier dans l'estuaire de la Gironde. La nouvelle unité portera le nom de « Margaree », qui est celui d'un petit fleuve de l'île du Cap-Breton, en Nouvelle-Ecosse.

Fortifiante

Carling's BLACK LABEL LAGER BEER

Nourissante... elle désaltère... elle est facile à digérer... c'est le plus saine des bières!

Représentant : J.-Chs Fillion, 38 de l'Evêché, Rimouski.

QUEL EST L'OBJET DE LA MOBILISATION DES RESSOURCES NATIONALES ?

SERVIR LE CANADA... mais au Canada même

L'inscription nationale commence le 19. Nous publions ci-dessous le texte de la loi qui autorise le Gouvernement à mobiliser les ressources professionnelles de la nation. Lisez-le attentivement. Arrêtez-vous particulièrement au paragraphe

3 du bill, qui permet la mobilisation des hommes seulement en deça des frontières et des eaux territoriales du Canada. La loi ne confère pas au gouverneur en son conseil d'autres pouvoirs que ceux-là. Il s'agit de servir le Canada au Canada même.

VOICI LE TEXTE DE LA LOI

1. La présente loi peut être citée sous le titre : *Loi de 1940 sur la mobilisation des ressources nationales.*

2. Sous réserve des dispositions de l'article trois ci-dessous, le gouverneur en conseil peut accomplir et autoriser des actes et choses et édicter, à l'occasion, des arrêtés et règlements, ordonnant à des personnes de se mettre, avec leurs services et leurs biens, à la disposition de Sa Majesté, pour le compte du Canada, selon qu'il peut être jugé nécessaire ou opportun pour garantir la sécurité publique, pour assurer la défense du Canada, le maintien de l'ordre public ou la poursuite efficace de la guerre, ou pour maintenir les fournitures ou services essentiels à la vie de la collectivité.

3. Les pouvoirs conférés par l'article qui précède ne peuvent pas être exercés aux fins de requérir des personnes de servir dans les forces militaires, navales ou aériennes en dehors du Canada et de ses eaux territoriales.

4. Les pouvoirs conférés par la présente loi ne s'exerceront que pendant la durée de l'état de guerre actuel.

5. Tout arrêté ou règlement rendu sous l'autorité de la présente loi doit être immédiatement présenté au Parlement si celui-ci est en session, et une copie doit en être envoyée à chaque membre de la Chambre des communes et du Sénat ; et si le Parlement n'est pas en session, cet arrêté ou ce règlement doit être immédiatement publié dans la *Gazette du Canada* et des exemplaires de celle-ci doivent être immédiatement expédiés à chaque membre de la Chambre des communes et du Sénat. Cependant, n'importe quelle des mesures spécifiées au présent article peut être omise ou retardée si le gouverneur en conseil juge nécessaire cette omission ou ce retard dans l'intérêt national, eu égard aux circonstances spéciales.

6. Le gouverneur en conseil peut prescrire les peines qui peuvent être imposées pour infraction aux arrêtés et règlements rendus en exécution de la présente loi, et il peut aussi prescrire que ces peines seront imposées après déclaration sommaire de culpabilité ou par voie de mise en accusation, mais nulle peine ne doit excéder une amende de cinq mille dollars ni l'emprisonnement pour une période d'au plus cinq ans, ou à la fois cette amende et cet emprisonnement.

D'ordre de l'HON. JAMES G. GARDINER
Ministre des Services de Guerre

UN BON SERVITEUR DE LA PATRIE : LE CAPITAINE COSSETTE, R.C.N.

Le journalisme mène à tout. C'est prouvé. Mais un exemple qui illustre admirablement ce dicton est sans contredit celui du capitaine J.-O. Cossette, ancien reporter de Montréal, qui occupe aujourd'hui l'une des fonctions les plus responsables et les plus éminentes de notre marine de guerre : celle de secrétaire naval. Selon les règles de la hiérarchie navale, le capitaine Cossette a atteint le sommet. Il existe sans doute quelques rares postes plus élevés, mais ils touchent à d'autres services navals. Le champ d'action du capitaine Cossette est plus particulièrement cléricale et administratif.

C'est la première fois que le secrétaire de la marine royale du Canada est un homme du pays. Avant le capitaine Cossette, les titulaires de ce poste important furent tous des officiers d'Angleterre. Pour la première fois que notre marine de guerre déroge à ses traditions, il y a lieu de nous réjouir qu'elle ait choisi un Canadien français de la province de Québec.

Le secrétaire naval nous a accordé un entretien à ses bureaux d'Ottawa. Impeccable dans son uniforme d'un blanc frais, le capitaine Cossette donne l'impression d'un homme rigoureusement discipliné. Trappu, musclé, le front symétriquement encadré d'une chevelure vigoureuse, il adoucit son abord austère d'une caresse familière sur le tourneau culotté de sa pipe.

Ayant littéralement assailli le secrétaire naval de questions sur son passé, nous pouvons reconstituer certaines phases typiques de cette vie rude, entièrement consacrée au service de la patrie.

Joseph-Oscar Cossette naquit à Valleyfield, P.Q., le 3 octobre 1890. Son père, M. Octave Cossette, ancien entrepreneur de cette ville, où il habite encore, avait lui aussi le goût de l'aventure. Alors qu'il avait 11 ans et qu'il habitait avec ses parents, à Champlain, P.Q. (près des Trois-Rivières), il partit pour New York, où il commençait à faire de la navigation au long cours, comme mousse à bord d'un navire qui voyageait entre la métropole américaine et Valparaiso, Chili. Il fallait alors doubler le cap Horn, au sud de la Patagonie, pour atteindre la côte ouest de l'Amérique latine, car le canal de Panama n'était pas encore percé. Le père du secrétaire naval fut aussi zouave pontifical, en 1869-70. Sa mère, née Éléonore Baillie, mourut en '96.

Celui qui dirige actuellement le secrétariat de la Marine de guerre fit ses études au collège S. Thomas d'Aquin et à l'Institut Gault, de Valleyfield, avant d'entrer au service d'une filature de l'endroit, à titre de dessinateur. Plus tard, il passa au journal « La Patrie », de Montréal, où il fit du dessin et du reportage général. « L'après-midi et le soir, nous dit-il, je faisais du théâtre. Je fréquentai donc le monde de la scène qui divertissait Montréal en ce temps-là. » Et le capitaine nous cite une foule de noms connus du théâtre d'avant-guerre, des gens qui sont morts depuis ou qui vivent encore, mais avec lesquels il a perdu tout contact dans ses voyages lointains.

« Un jour, raconte le capitaine Cossette, le chef de l'information de « La Patrie » (M. Oswald Mayrand, qui en est aujourd'hui le rédacteur-en-chef) me pria de passer chez un courtier de la rue St-Paul afin d'y cueillir les mercuriales du jour. C'est le rédacteur, la page de finance qui se chargeait ordinairement de cette course. Chemin faisant, je rencontrai un camarade de collège qui m'accompagna chez le courtier. Une fois arrivé, mes yeux s'arrêtèrent sur une affiche qui invitait les jeunes gens à s'enrôler dans la marine.

« Voilà une vie qui m'irait ! m'écriai-je. Et mon ami de se prendre lui aussi de la vie de marin.

« De retour au journal, je confie à M. Mayrand ma décision de quitter le journalisme pour entrer dans la marine. M. Joseph Tarte, propriétaire du journal, ne voulut pas entendre parler de mon projet. Il faut dire qu'alors, dans la province de Québec, l'opinion n'était guère favorable à notre marine de guerre, qui venait à peine d'être instituée.

« C'est une folle de jeunesse que vous regretterez ! me dit M. Tarte. La vie de marin est plus dure que vous ne l'imaginez.

« On promet tout de même de garder mon emploi durant un an, au cas qu'il me prit l'idée de revenir.

« L'officier recruteur à qui je m'adressai me jugea trop âgé pour le Collège naval, qui venait d'être fondé, à Halifax. J'avais en effet dépassé la limite d'âge pour l'immatriculation. J'offris alors de servir comme commis aux écritures, ce à quoi il acquiesça sur-le-champ. Le soir, j'allai à Valleyfield saluer mon père et lui annoncer le changement prochain

de mon état civil. Il ne posa aucune objection et m'approuva même d'embelle. Le lendemain, à Montréal, mon ami avait changé d'idée ; je partis donc seul pour Halifax. C'est ainsi que j'entrai dans la marine, il y aura bientôt trente ans.

L'une des difficultés que le capitaine Cossette eut à surmonter dès son arrivée à Halifax fut son ignorance totale de la langue anglaise.

« Je savais à peine dire « yes » ou « no », nous confia-t-il. Comme je postulais un poste de commis aux écritures, il fallut recourir aux bons offices d'un interprète. Par ce truchement, j'appris qu'il n'y avait pas de vacances dans le service où je me dirigeais, et qu'il ne me restait plus qu'à revenir à Montréal. J'offris alors à l'officier de commencer comme simple matelot, ce qu'il m'accorda. L'argent dont je disposais alors servit à rémunérer un professeur de l'université Dalhousie qui m'enseigna l'anglais, deux heures par jour, six jours par semaine. Ayant appris l'anglais à mes propres frais, je connaissais donc le prix du bilinguisme. Plus tard, le même professeur fut désigné à l'enseignement de l'anglais à tous les matelots de la base navale qui le connaissaient insuffisamment. Comme j'étais déjà préparé à suivre ces cours, je n'en manquai aucun, comme bien vous pensez.

« Aux premiers jours, cette vie de discipline, à bord d'un navire, a dû vous paraître passablement dure, n'est-ce pas ?

« Naturellement, mais je n'étais pas trop douillet. Je m'y fis assez vite. Vous pouvez cependant imaginer les situations qui se produisirent à tout bout de champ quand les officiers me donnaient des commandements que je ne comprenais pas. Et ces officiers étaient, pour quelques-uns d'entre eux, des durs à cuire qui avaient eux-mêmes passé par la discipline de fer de la marine britannique, au temps de la navigation à voile.

Le secrétaire naval fit ses premières armes à bord du « Niobe ». Il fut désigné avec cinquante autres marins pour représenter notre force navale au couronnement de feu George V. Deux mois plus tard, il revint d'Angleterre et faillit perdre la vie dans le naufrage du « Niobe » en 1911.

En octobre 1913, il fut promu chef aux écritures, au Collège naval du Canada. En 1917, lors de la désastreuse explosion de Halifax, le Collège naval fut durement atteint. « Je fus l'un des rares hommes à n'avoir pas été blessé », nous dit le capitaine. A la suite de l'explosion, le collège fut déménagé à Kingston, Ont., puis à Esquimalt, Colombie-Britannique.

De décembre 1919 au mois d'août 1920, le capitaine participa à l'expédition britannique contre les Bolchévistes, dans la mer Baltique, à bord du croiseur « Dauntless », de la Marine impériale. Il fut ensuite secrétaire du capitaine du croiseur canadien « Aurora », à Halifax, aux Antilles, et au cours de manoeuvres qui nécessitèrent un voyage, par le canal de Panama, jusqu'à Vancouver, Esquimalt et Comox, sur la côte canadienne du Pacifique. L'« Aurora » fut confié plus tard aux démouilleurs.

Le capitaine Cossette fut commissaire en chef à Esquimalt durant quatre ans et demi, puis à Halifax, durant cinq ans et demi. Il passa ensuite en Angleterre afin de suivre un cours d'ordre technique, et il fut aussi attaché à l'Amirauté.

Voici la liste des promotions qui l'ont mené graduellement au poste de secrétaire naval de la Marine royale du Canada :

Entré comme matelot breveté de 3e classe, le 20 février 1911. Transféré au poste de commis aux écritures, le premier janvier 1912.

Promu chef aux écritures, le 10 octobre 1913, et transféré au Collège naval.

Promu maître aux écritures (warrant writer) le premier avril 1918.

Promu commissaire de 3e classe le premier octobre 1919.

Promu commissaire de première classe (ayant sauté la deuxième) le premier octobre 1921.

Promu commissaire principal le premier octobre 1929.

Promu commissaire général en chef de 2e classe le premier mai 1934.

Promu commissaire général en chef de première classe le premier octobre 1939.

Le capitaine Cossette a trois frères vivants : MM. Charles Cossette, ingénieur civil de Montréal ; Joseph, ingénieur minier de Ruth, Nevada, et Napoléon, comptable à Buffalo, N.Y. ; aussi deux sœurs : Mlle Gabrielle Cossette, qui est à l'emploi de La Sauvegarde, à Montréal, et Mme Alfred Simon, du Lac à la Tortue, près de Grand-Mère, P.Q.

Nous demandons au secrétaire naval s'il a toujours aimé la vie de marin, ou s'il n'a pas, parfois, regretté d'avoir quitté le journalisme.

« Vivre sur l'eau comporte, je l'avoue, des épisodes de fatigue, d'isolement, et aussi des privations de temps à autre, surtout

quand on n'est pas passé par le collège naval et qu'on a commencé par la vie dure de simple matelot. Mais, dans l'ensemble, c'est une vie de franche camaraderie, de voyages lointains, de sain divertissement. Et si je retrouvais mes vingt ans et que j'eusse encore l'occasion de me choisir une carrière, je n'hésiterais pas à m'orienter vers la Marine de guerre. Quand on a commencé au bas de l'échelle, comme dans mon cas, on acquiert une précieuse expérience. C'est avec plaisir que j'ai vu mon fils entrer dans la marine canadienne, il y a deux ans. Il fait actuellement du service dans la marine de guerre britannique. Je n'ai pas de nouvelles de lui depuis quelque temps, mais je sais qu'il est à bord du cuirassé « Valiant » après avoir servi sur le « Waspite » qui en est le sistership.

Le capitaine Cossette a avoué une fille, dont le mari, qui est médecin, est à l'armée.

« Que complex-vous faire une fois que vous aurez pris votre retraite ? demandons-nous au capitaine, en le quittant.

« J'aurais aimé prendre ma retraite au mois d'août, cette année, répond-il, mais à cause de la guerre j'ai décidé de m'enlever l'uniforme qu'il m'a donné de notre victoire. Alors, j'irai tout probablement m'établir à Victoria, sur l'île Vancouver, car ma femme tient à vivre au bord de la mer. Et, comme elle, je ne demande rien de mieux que d'avoir l'océan à ma porte. Si l'on respecte mes volontés, c'est dans la mer que je serai enseveli... »

UN COMMENCEMENT.

Un communiqué de la Société Radio-Canada, daté de Montréal, 28 juin, annonçait qu'à partir du 1er juillet le transmetteur radio-canadien de l'ouest, CBK, Watrous, irradierait trois programmes français par semaine.

Il s'agit d'enregistrements phonographiques des commentaires de M. Louis Francoeur — le mardi de 1.45 h. à 2.00 h., heure des montagnes ; des causeries « Tous pour la victoire » — le mercredi à la même heure ; du roman « Un homme et son péché » — le vendredi à la même heure.

C'est là une innovation qui mérite d'être soulignée puisque, par elle, le programme français fait sa première apparition sur le réseau de l'ouest. Et nous remercions la Société Radio-Canada d'être enfin entrée dans la voie des redressements.

Le titre de cet article marque bien que, toutefois, ces trois émissions hebdomadaires ne peuvent pas être considérées comme un règlement définitif de la question de la radio française dans l'ouest comme pourrait le faire croire la dernière phrase du premier paragraphe du communiqué précité de la Société Radio-Canada.

Nous ne pouvons en effet admettre que « cette nouvelle initiative répond aux vœux des canadiens-français des régions de l'ouest » si l'on entend par là que nous sommes désormais satisfaits.

Il est vrai que nous avons demandé deux des programmes qui nous viennent actuellement : les causeries de Louis Francoeur et le radio-roman d'Henri Grignon.

Mais outre que nous les ayons demandés aussi souvent qu'ils passent au réseau de l'Est — soit chaque jour actuellement en ce qui concerne les causeries de Louis Francoeur et trois fois la semaine en ce qui concerne « Un homme et son péché » — nous en avons réclamé beaucoup d'autres : « La rue principale », ou « Vie de famille » ; « La pension Velder » ; « Fémina » ; « Quel monde » ; « Mon métier » ; « Mon clocher » ; le radio-théâtre hebdomadaire, etc... Nous avons aussi demandé une émission quotidienne de radio-journal. Enfin, nous avons demandé un annonceur canadien-français au poste.

Il n'en manquera peut-être point d'un côté et de l'autre de la barrière — qui se récrieront que nous sommes trop difficiles, que nous demandons l'impossible... Il leur suffira de réfléchir sur le peu que nous avons et sur beaucoup dont nous avons besoin pour constater que nous sommes excessivement raisonnables au contraire.

Lorsque, le 8 mai, nous avons publié le tableau comparatif des émissions de Radio-Canada dans l'ouest pour la semaine du 3 février, notre grande misère s'est manifestée par les chiffres suivants : un total de 10 à 12 minutes de français par jour sur 985 minutes d'émission. L'introduction de l'horaire d'été a abaissé cette proportion à 5 à 6 minutes sur 1015 minutes d'émission.

Avec les trois programmes hebdomadaires qui nous viennent maintenant, ça ne fait malgré tout qu'une moyenne de 6 minutes de plus par jour — à condition que chacun des trois programmes dure véritablement 15 minutes et non 5 minutes comme celui de mercredi 10 juillet — soit de 10 à 12 minutes sur 1015 minutes d'émission.

Or nos réels besoins sont beaucoup plus grands.

Force nous est donc, tout en remerciant la Société Radio-Canada du « commencement » de continuer à réclamer davantage.

Et cela signifie que, en attendant des circonstances favorables à l'établissement d'un réseau français trans-canadien, nous devons demander le minimum de 2 1/2 heures à 3 heures quotidiennes d'émissions françaises — dont une de radio-journal. Notre responsabilité de chefs des 150.000 Canadiens-français de l'ouest nous impose cette attitude.

Conscients de cette responsabilité, nous supplions les nôtres, de l'Est et de l'Ouest, d'appuyer énergiquement nos revendications.

LES ASSOCIATIONS NATIONALES DE L'OUEST.

LES JERSEYS ET LES PATURAGES FERTILES

Récemment, l'auteur de ces lignes a eu le privilège de visiter une ferme des Cantons de l'Est qui possède l'un des plus beaux troupeaux de vaches Jersey de la province du Québec, et où l'on peut voir, par parenthèse, les plus beaux navets de la région. Disons en passant que ces navets ont été fertilisés avec de 2-12-6 auquel on avait ajouté du borax pour écarter la maladie du cœur brun qui, l'année précédente, avait menacé la récolte.

Sur cette ferme moderne, il se trouve un petit enclos d'un arpent et demi qui a servi de pâturage à sept Jersey pendant toute la saison et qui semble en état de le faire indéfiniment. Depuis des années, la végétation dense d'herbe et de trèfle riches et savoureux y est entretenue par l'application d'engrais chimiques de rebut c'est-à-dire qui restent après le traitement des autres récoltes. On y met parfois de 2-12-6, parfois de 4-8-10 et, à l'occasion, du superphosphate simple. Cette combinaison donne vraiment un pré remarquable.

Le lendemain, celui qui vous entretient en ce moment alla visiter la jolie ferme d'un autre éleveur de Jersey, située sur un terrain accidenté qui domine le lac Massawippi. Du dernier d'une série de plateaux étagés, la vue embrasse un panorama splendide, mais les vaches, dédaigneuses de ce décor grandiose, ne perdaient nul instant à transformer l'herbe en gras de beurre. Ces pâturages permanents, d'une végétation florissante, étaient pourtant d'une grande pauvreté naquée. Il y a trois ans environ, quand le fermier

acheta la propriété, il n'y vendait qu'une herbe rachitique et de la mousse, mais un généreux traitement de 0-16-6 à l'automne, et de 2-12-6 au printemps, eurent vite régénéré ce sol à peu près improductif. Comme notre homme voulait un prompt résultat, il n'a pas ménagé l'engrais. Il est maintenant fort content de ses pâturages, et ses Jersey le remboursent d'emblée de ce qu'il a dépensé.

LES RESPONSABLES DE LA DEFAITE FRANCAISE

CE QU'EN DIT M. ADRIEN MARQUET, MINISTRE DE L'INTERIEUR DANS LE CABINET PE-TAIN.

Faisant allusion à son message de mercredi soir où il promettait à la nation ceux qui sont responsables de la défaite de la France compareraient devant les tribunaux, il dit :

« Je voulais parler précisément des responsables. Quand un pays n'a que 1.000 avions et sait que l'ennemi peut en avoir 15.000, quand un pays n'a que 4.000 tanks et sait que l'ennemi peut en avoir 15.000, les chefs responsables de ce pays ne doivent jamais le conduire à la guerre. Par ailleurs, quelque grande que soient ses idées, ne peut se constituer le policier du monde ni même de l'Europe.

« Malgré tout, ce pays est allié à la guerre dans ces conditions-là ; et je répète que lorsque les tribunaux seront établis pour peser les responsabilités, l'ombre des glorieux morts de la France sera là pour juger les responsables. »

(« L'AUTORITE », Montréal).

376,000 REPAS, RATIONS ET LUNCHS EN UN AN

Ce que les communautés de Québec ont fait en plus de leurs oeuvres ordinaires.

Pour la sixième fois, l'Action Sociale Catholique a fait, avec le concours des institutions religieuses de la ville, le recensement des charités extérieures que celles-ci ont consenti au cours de l'année 1939.

Il est à remarquer que ces charités sont en dehors du domaine propre à leurs oeuvres. Comme on le sait, nombre de communautés donnent de la nourriture, des vêtements ou des soins aux chômeurs vagabonds ou aux familles pauvres de la ville. Il est donc in-

teressant de savoir, d'année en année, à quelles sommes énormes s'élèvent ces charités. Elles se répartissent comme suit :

Repas complets	88,518
Rations & lunchs	287,476
Vêtements	24,003
Chaussures (paires)	3,606
Remèdes	\$7,472.44
Soins au dispensaire	30,410.00
Soins au dispensaire (en argent)	\$99,385.64
Paniers de provisions	56,404
Charités en argent	4,852.81
Familles soutenues	1,029
Remises pour frais de pension, d'instruction et d'hospitalisation	\$223,371.59

35 institutions ont répondu à la demande de renseignements. Parfois nos gens se demandent ce que font nos communautés dans leurs vastes constructions. Elles logent nos frères, nos sœurs, nos parents, proches ou éloignés, nos enfants. Les uns vont s'y faire instruire, les autres s'y faire soigner pour les maladies les plus diverses ; d'autres y vont pour se faire rééduquer, d'autres s'y installent pour finir leurs jours.

Nos résidences privées sont plus petites que celles de nos ancêtres ; on connaît de plus en plus le logement étroit. Il est donc difficile de soigner les malades chez soi et souvent même de garder les « vieux ». Il faut des hospices pour les loger.

Mais, en plus de ces oeuvres innombrables, nos communautés, à cause de leur sagesse administrative, peuvent encore soulager bien des misères et aider bien des familles. Les chiffres que nous avons donnés le prouvent plus que n'importe quel discours.

Un hôpital de cette ville a donné des soins gratuits ou remis des frais de pension pour une somme de \$136,355.40, un autre pour \$10,232.39, deux autres pour près de \$5,000.00 chacun.

Des couvents et des collèges tiennent et pensent à de nombreux élèves. Qu'on ajoute à cela les soins au dispensaire, les remèdes, les vêtements, les chaussures, les rations, les repas et les lunchs, les aumônes et l'on aura

de quoi méditer longtemps sur les oeuvres de bienfaisance que font discrètement nos communautés.

Songeons, enfin, à ce que coûteraient l'instruction, l'hospitalisation si tout le personnel de nos institutions devait être laïque : instituteurs, institutrices, gardes-malades, etc., etc. Nos gens qui se plaignent déjà du fardeau des taxes ne pourraient plus souffler tant il faudrait les augmenter pour payer tous ces services à prix d'argent.

En conclusion, redisons-le et insistons : nos communautés nous rapportent des bénéfices qu'on ne saura jamais assez apprécier. Elles nous font éviter des taxes énormes.

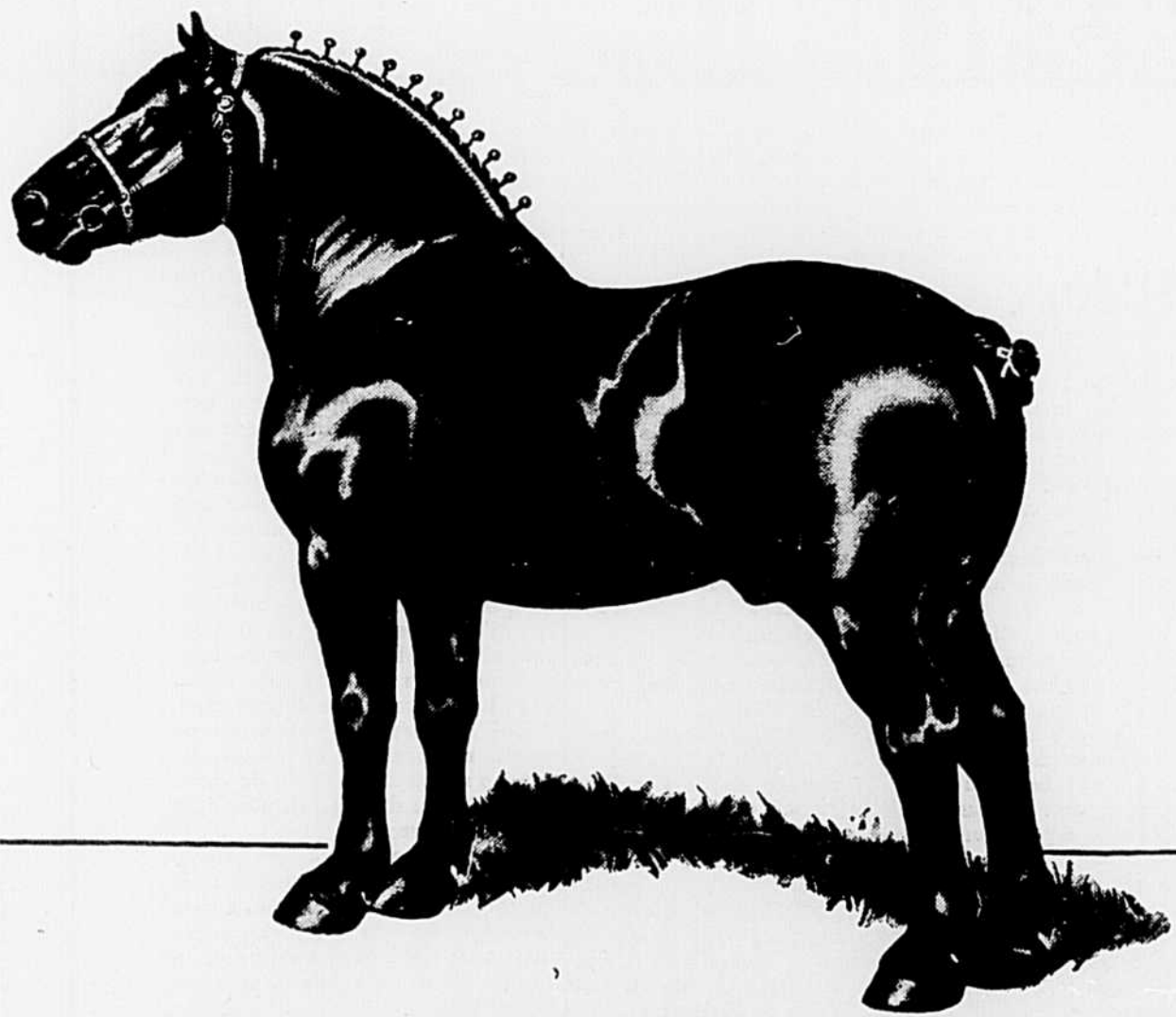
ont donné gratuitement instruc-

GUTTA PERCHA
LE STANDARD DE QUALITÉ

Pour Summum de Valeur en Pneus,
Voyez
Garage
J. A. DOUCET
Rimouski

PNEUS GUTTA PERCHA

★ **SACS DE THÉ**
ORANGE PEKOE
"SALADA"
★ Ils sont si commodes !



La marque d'un ami

Quand vous buvez de la Bière Black Horse, vous aidez la Brasserie qui met à la disposition des cultivateurs les services des fameux "Black Horses". Au cours des cinq dernières années, les cultivateurs ont obtenu, par l'intermédiaire de ces "Black Horses", 14,000 poulains plus une somme de \$30,000 en prix.

La Brasserie Dawes Black Horse, Montréal

PRIX ET COMMENTAIRES
DU MARCHE

LA COOPERATIVE FEDEREE
DE QUEBEC FOURNIT LES
COMMENTAIRES SUIVANTS
SUR LE MARCHE.

BEURRE

Alors que les acheteurs adoptent une attitude de prudence et, de fait, peu désireux de transiger librement, un sentiment d'incertitude domine notre marché au beurre au cours de cette dernière semaine écoulée.

Le volume des transactions fut très limité et, par suite d'une liquidation plus prononcée et exécutée considérablement la demande, un recul assez marqué fut enregistré dans les prix.

A la dernière heure, le relevé final de l'Office National de la Statistique révèle que les stocks de beurre de beurrieres en entrepôts, au 1er août courant, par tout le Canada, se totalisent à 50,676,491 lbs comparativement à 46,807,576 lbs pour la date correspondante de l'an dernier, soit une augmentation de 3,868,915 lbs sur 1939.

Durant le mois de juillet 1940, la production canadienne accuse une augmentation de 3.7 p.c. (1,396,881 lbs) sur la période correspondante de l'an dernier.

Lundi après-midi, le 12 courant, les prix du beurre numéroté 1 pasteurisé au gros variaient de 21½¢ à 21½¢ la livre.

FROMAGE

Nous prions les expéditeurs de ne fabriquer que du fromage blanc afin de se conformer aux dispositions du contrat intervenu entre le Ministère Britannique des Approvisionnements et le Gouvernement Canadien.

Volailles vivantes (Poules) On rapporte des arrivages plus considérables que la semaine précédente. La demande fut beaucoup plus lente et, par suite d'une forte pression de vente, un baissage des prix fut enregistré sur toutes les différentes catégories.

(Poulets à rôti) Les arrivages se continuent modérés et la distribution se maintient régulière. Les prix sont stables.

(Poulets à griller) Les arrivages sont de plus en plus restreints. La demande est active et les prix fermes.

Important : Durant le temps des grandes chaleurs, les expéditeurs ne doivent pas mettre trop d'oiseaux dans la même cage afin de ne pas les exposer à la suffocation. De plus, il est bon de leur donner abondamment à boire avant l'expédition.

Volailles abattues : Les prix sont assez stables. Cependant, durant la période des fortes chaleurs, l'expédition de la volaille vivante est plutôt recommandée.

Oeufs : Montréal et Québec : Ce marché est actuellement très actif. Les arrivages courants sont rapidement absorbés et les prix fermes.

Oeufs : Montréal et Québec : Ce marché est actuellement très actif. Les arrivages courants sont rapidement absorbés et les prix fermes.

Oeufs : Montréal et Québec : Ce marché est actuellement très actif. Les arrivages courants sont rapidement absorbés et les prix fermes.

Oeufs : Montréal et Québec : Ce marché est actuellement très actif. Les arrivages courants sont rapidement absorbés et les prix fermes.

Oeufs : Montréal et Québec : Ce marché est actuellement très actif. Les arrivages courants sont rapidement absorbés et les prix fermes.

Oeufs : Montréal et Québec : Ce marché est actuellement très actif. Les arrivages courants sont rapidement absorbés et les prix fermes.

Oeufs : Montréal et Québec : Ce marché est actuellement très actif. Les arrivages courants sont rapidement absorbés et les prix fermes.

Oeufs : Montréal et Québec : Ce marché est actuellement très actif. Les arrivages courants sont rapidement absorbés et les prix fermes.

Oeufs : Montréal et Québec : Ce marché est actuellement très actif. Les arrivages courants sont rapidement absorbés et les prix fermes.

Oeufs : Montréal et Québec : Ce marché est actuellement très actif. Les arrivages courants sont rapidement absorbés et les prix fermes.

Oeufs : Montréal et Québec : Ce marché est actuellement très actif. Les arrivages courants sont rapidement absorbés et les prix fermes.

Oeufs : Montréal et Québec : Ce marché est actuellement très actif. Les arrivages courants sont rapidement absorbés et les prix fermes.

Oeufs : Montréal et Québec : Ce marché est actuellement très actif. Les arrivages courants sont rapidement absorbés et les prix fermes.

Oeufs : Montréal et Québec : Ce marché est actuellement très actif. Les arrivages courants sont rapidement absorbés et les prix fermes.

Oeufs : Montréal et Québec : Ce marché est actuellement très actif. Les arrivages courants sont rapidement absorbés et les prix fermes.

Oeufs : Montréal et Québec : Ce marché est actuellement très actif. Les arrivages courants sont rapidement absorbés et les prix fermes.

Oeufs : Montréal et Québec : Ce marché est actuellement très actif. Les arrivages courants sont rapidement absorbés et les prix fermes.

Oeufs : Montréal et Québec : Ce marché est actuellement très actif. Les arrivages courants sont rapidement absorbés et les prix fermes.

Oeufs : Montréal et Québec : Ce marché est actuellement très actif. Les arrivages courants sont rapidement absorbés et les prix fermes.

Oeufs : Montréal et Québec : Ce marché est actuellement très actif. Les arrivages courants sont rapidement absorbés et les prix fermes.

FROMAGE	BLANC	COLORE
No 1	13½¢	No 1 13½¢
No 2	13½¢	No 2 13½¢
No 3	12½¢	No 3 12½¢

Ces prix sont nets, les frais de vente et d'entreposage ayant été déduits.

ANIMAUX VIVANTS
Prix obtenus sur le marché de Montréal, lundi 12 août 1940 par la Coopérative Canadienne du Bétail de Québec, Limitée.

Les limites de poids pour les porcs livrés par camion sont maintenant de 10 livres de moins que celles mentionnées plus bas.

Bacons — (180-230 lbs). Prix de base, nourris et abreuvés 8.75¢. Par camions : 9¢.

Sélects — (190-230 lbs). Prime, par tête, de \$1.00.

Bœufs — (160-240 lbs) coupe, par tête, de \$1.25.

Légers (Moins de 160 lbs). Coupe, par tête de 75¢ et \$1.

Pesants (240-270 lbs). Coupe par tête de \$2.50.

Extra pesants (plus de 270 lbs) Coupes de \$1.50 et \$2.00 du 100 livres.

Truies 4.50¢ — 5¢.

Porcs classés abattus 11.65¢.

Veaux de lait.

Choix — 8.50—9.00

Bon — 8.00—8.50

Moyen — 7.00—7.50

Commun — 5.50—6.00

D'herbe — 4.50—5.00

Bœufs

Choix — 8.25—8.50

Bon — 7.75—8.25

Moyen — 6.75—7.50

Commun — 5.00—5.50

Agneaux du printemps

Bon — 10.00

Non castrés — 9.00

Commun — 8.00

Moutons

Bon — 4.50—5.00

Commun — 2.50—3.50

Taureaux

Choix (Type à boucherie) — 6.50—6.75

Bonne — 5.75—6.25

Moyenne — 4.75—5.25

Commune — 3.50—4.00

Vaches

Choix (Type à boucherie) — 5.50—5.75

Bonne — 4.75—5.25

Moyenne — 4.25—4.75

Commune — 3.00—3.50

Très Com. — 2.50—2.75

Taureaux

Choix (Type à boucherie) — 5.00—5.50

Bon — 4.25—4.75

Moyen — 3.75—4.25

Commun — 3.00—3.50

Taureaux

Choix (Type à boucherie) — 5.00—5.50

Bon — 4.25—4.75

Moyen — 3.75—4.25

Commun — 3.00—3.50

Taureaux

Choix (Type à boucherie) — 5.00—5.50

Bon — 4.25—4.75

Moyen — 3.75—4.25

Commun — 3.00—3.50

Taureaux

Choix (Type à boucherie) — 5.00—5.50

Bon — 4.25—4.75

Moyen — 3.75—4.25

Commun — 3.00—3.50

Taureaux

Choix (Type à boucherie) — 5.00—5.50

Bon — 4.25—4.75

Moyen — 3.75—4.25

Commun — 3.00—3.50

Taureaux

Choix (Type à boucherie) — 5.00—5.50

Bon — 4.25—4.75

Moyen — 3.75—4.25

Commun — 3.00—3.50

Taureaux

Choix (Type à boucherie) — 5.00—5.50

Bon — 4.25—4.75

Moyen — 3.75—4.25

Commun — 3.00—3.50

Taureaux

Choix (Type à boucherie) — 5.00—5.50

Bon — 4.25—4.75

Moyen — 3.75—4.25

Commun — 3.00—3.50

Taureaux

Choix (Type à boucherie) — 5.00—5.50

Bon — 4.25—4.75

Moyen — 3.75—4.25

Commun — 3.00—3.50

Taureaux

Choix (Type à boucherie) — 5.00—5.50

Bon — 4.25—4.75

Moyen — 3.75—4.25

Commun — 3.00—3.50

Taureaux

Choix (Type à boucherie) — 5.00—5.50

Bon — 4.25—4.75

Moyen — 3.75—4.25

Commun — 3.00—3.50

Taureaux

Choix (Type à boucherie) — 5.00—5.50

Bon — 4.25—4.75

Moyen — 3.75—4.25

Commun — 3.00—3.50

Taureaux

Choix (Type à boucherie) — 5.00—5.50

Bon — 4.25—4.75

Moyen — 3.75—4.25

Commun — 3.00—3.50

Taureaux

Choix (Type à boucherie) — 5.00—5.50

Bon — 4.25—4.75

Moyen — 3.75—4.25

Commun — 3.00—3.50

Taureaux

Choix (Type à boucherie) — 5.00—5.50

Bon — 4.25—4.75

Moyen — 3.75—4.25

Commun — 3.00—3.50

Taureaux

Choix (Type à boucherie) — 5.00—5.50

Bon — 4.25—4.75

Moyen — 3.75—4.25

Commun — 3.00—3.50

Taureaux

Choix (Type à boucherie) — 5.00—5.50

Bon — 4.25—4.75

Moyen — 3.75—4.25

Commun — 3.00—3.50

Taureaux

Choix (Type à boucherie) — 5.00—5.50

Bon — 4.25—4.75

Moyen — 3.75—4.25

Commun — 3.00—3.50

Taureaux

Choix (Type à boucherie) — 5.00—5.50

Bon — 4.25—4.75

Moyen — 3.75—4.25

Commun — 3.00—3.50

Taureaux

Choix (Type à boucherie) — 5.00—5.50

Bon — 4.25—4.75

Moyen — 3.75—4.25

Commun — 3.00—3.50

Taureaux

Choix (Type à boucherie) — 5.00—5.50

Bon — 4.25—4.75

Moyen — 3.75—4.25

Commun — 3.00—3.50

Taureaux

Choix (Type à boucherie) — 5.00—5.50

Bon — 4.25—4.75

Moyen — 3.75—4.25

Commun — 3.00—3.50

Taureaux

Choix (Type à boucherie) — 5.00—5.50

Bon — 4.25—4.75

Moyen — 3.75—4.25

Commun — 3.00—3.50

Taureaux

Choix (Type à boucherie) — 5.00—5.50

Bon — 4.25—4.75

Moyen — 3.75—4.25

Commun — 3.00—3.50

Taureaux

Choix (Type à boucherie) — 5.00—5.50

Bon — 4.25—4.75

Moyen — 3.75—4.25

Commun — 3.00—3.50

Taureaux

Choix (Type à boucherie) — 5.00—5.50

Bon — 4.25—4.75

Moyen — 3.75—4.25

Commun — 3.00—3.50

Taureaux

Choix (Type à boucherie) — 5.00—5.50

Bon — 4.25—4.75

Moyen — 3.75—4.25

Commun — 3.00—3.50

Taureaux

Choix (Type à boucherie) — 5.00—5.50

Bon — 4.25—4.75

Moyen — 3.75—4.25

Commun — 3.00—3.50

Taureaux

Choix (Type à boucherie) — 5.00—5.50

Bon — 4.25—4.75

Moyen — 3.75—4.25

Commun — 3.00—3.50

Taureaux

Choix (Type à boucherie) — 5.00—5.50

Bon — 4.25—4.75

NOTES LOCALES

— Mlle A. Dumais, G.M.G., passe une quinzaine en vacances dans sa famille à Kamouraska.

— Le Rév. Frère Louis-de-Gonzague Fournier, à l'Institut des Sourds-Muets des Clercs St-Viateur de Montréal, est en visite chez son frère M. Eugène Fournier et chez sa sœur Mme Roméo Samson.

— Mlle Maria Chassé est retournée à Springfield, Mass., après un séjour d'un mois chez ses parents, M. et Mme Joseph Chassé.

— M. et madame Charles Lévesque, de Trois-Rivières, étaient en voyage de noces à Rimouski, ces jours derniers.

— MM. Henri Hébert, Louis, Joseph, Alfred et Alphonse St-Pierre sont revenus d'un voyage à Québec et Ste-Anne de Beupré.

— M. Yves Matte, de la milice canadienne, à Québec, a passé la fin de semaine chez ses parents M. et Mme J.-Arthur Matte.

— Mlle Bertha Chassé est l'invitée de Mme John Fedak, de Montréal.

— M. et Mme Théo. Desrosiers et leurs quatre enfants, de Worcester, Mass., M. et Mme Delphin Desrosiers, de Fall-River, M. et Mme Alphonse Woulfe et leur fillelette Thérèse, de Providence, et Mlle Berthe Fournier, de Montréal, étaient en visite chez Mme Roméo Samson, ces jours derniers.

— M. Victor Morissette et Mlle Alexandrine Morissette ont passé la fin de semaine à Tadoussac.

— Mlle Anne-Marie Deschênes, de St-Hyacinthe, est en visite chez sa mère Mme Deschênes et sa sœur Mme Pierre Pouliot.

— Mme Nérée Pilote, de Caucapscal, passe la semaine chez sa fille Mme Raoul Chamberland.

— Mlle Laurette Poulin, de Lac Mégantic, est en visite chez sa tante Mme Michel Michaud.

— M. et Mme Thomas Bernier sont en promenade à Montréal.

— M. et Mme Raymond Tremblay, de Baie-Comeau, en route

pour Port-Alfred, ont passé la fin de semaine chez M. et Mme Jos. Chassé.

— Madame Charles Deschênes, de Price, et ses enfants Maurice et Madeleine, ont passé la semaine chez Mme Arthur Gasse, de Rimouski-Est.

— M. Philippe Nadeau a visité sa mère Mme Alphonse Nadeau, de Rivière-du-Loup, récemment.

— M. J.-A. Vermette et Mlle Demontigny, de St-Romuald, sont en visite chez M. et Mme Armand St-Laurent.

— M. Armand Chatel est en vacances dans sa famille à Montréal.

— Mlle Maria Chevarie est retournée à Lac-au-Saumon après un séjour à l'Hôpital St-Joseph.

— Mlle Alice Raymond est de retour d'une promenade dans la vallée Matapédia.

— M. le Dr Edgar et Mme Couillard, de Québec, qui ont passé trois semaines de vacances à Percé, étaient en visite chez M. le magistrat et Mme Antonio Couillard, récemment.

— Mlle Yvonne Marquis, de Price, est en promenade chez son frère M. Wilfrid Marquis.

— Mlle Marguerite Guénette est en visite chez ses parents à l'Immaculée-Conception.

AU CARTIER

Nino Martini, les 19-20-21

« Le mirage de l'amour », premier film à l'affiche pour la semaine au théâtre Cartier, nous présente le célèbre ténor Nino Martini. Dans ce film Nino Martini chante plusieurs airs qui ne manqueront pas de plaire à ses admirateurs.

Jeunes filles en détresse les 23-24

Le film « Jeunes filles en détresse », qui prendra l'affiche vendredi et samedi prochain au théâtre Cartier, est une œuvre capita-

le de la cinématographie française.

C'est la première fois en effet que le cinéma français se penche sur cette plaie sociale qu'est le divorce. Le film cependant pose le problème surtout au point de vue des conséquences de cette faute chez les enfants, car la séparation des parents touche en premier lieu les enfants, qui deviennent les victimes innocentes de parents oubliant leur devoir. L'action du film nous montre un grand avocat spécialisé dans les causes de divorce et sa femme, docteur en médecine, qui oublient leur fillette et finalement la mettent en pension. Là elle entre en contact avec plusieurs fillettes dont les parents sont divorcés. Les événements se précipitent; les jeunes filles fondent la Licodipa (Ligue contre le divorce des parents) et à la suite de plusieurs moments dramatiques obtiennent la réconciliation d'un couple qui servira d'exemple à plusieurs.

Ce film est merveilleusement joué par Marcelle Chantal, André Luguet, Marguerite Moreno et deux nouvelles vedettes qui feront sensation: Micheline Presle et Louise Carletti. Un film d'une telle envergure doit être vu par tout le monde. On oublie trop que les enfants souffrent, qu'ils comprennent et qu'ils jugent parfois leurs parents. « Jeunes filles en détresse », est plus qu'un film... c'est une belle œuvre, une œuvre saine qui fera profondément réfléchir.

(Comm.)

PETITES ANNONCES

Cuisinière demandée. — Bonne cuisinière demandée pour cuisine de restaurant. Références exigées. S'adresser AU GOURMET, 1, A. Fournier, prop.

Chambre et pension. — Bonne chambre avec bain et eau chaude, à louer avec pension. Adresse: 17 rue Lavoie, chez Mme Antoinette Rioux.

Pianos à vendre. — Piano neuf et piano usage, très bonnes conditions, s'adresser à GERMAINE LAROCHE, 7, rue Lepage, Rimouski.

Vente de chaussures d'été à 25% de réduction

SUR LES PRIX REGULIERS ET MEME SUR CEUX DEJA REDUITS

Chaussures Kedettes et Suntogs se vendant régulièrement \$1.95
Moins 25% de réduction 0.48
PRIX DE CETTE VENTE \$1.47

Kedettes et Suntogs déjà réduits à 1.50
Moins 25% de réduction 0.37
PRIX DE CETTE VENTE \$1.13

SOULIERS EN CUIR BLANC

Ancien prix	25% de réduction	Nouveau prix
0.99	0.24	0.75
1.29	0.32	0.97
1.79	0.44	1.35
1.95	0.48	1.47

25% de réduction sur tous les souliers blancs modèles de cette année à \$2.45 — \$4.50 et \$5.00



25% de réduction sur tous les souliers blancs pour enfants et fillettes.

Socks pour fillettes. Spécial pour cette vente 13c.

Bas de coton pour dames et fillettes se vendant régulièrement 19c.
25% de réduction 04c.
PRIX POUR CETTE VENTE 15c.

LE MAGASIN ST-GEORGES
ENREGISTRE



Souliers en cuir avec semelle de caoutchouc pour hommes, garçons et enfants.

Prix régulier	25% de réduction	Pointures	Nouveaux prix
2.15	0.53	6 à 10	1.62
1.45	0.36	1 à 5	1.09
1.40	0.35	11 à 13	1.05
1.10	0.27	8 à 10	.83

Souliers en veau brun avec semelle crêpée. Construction McKay, fausse semelle en cuir, prix régulier \$4.00 — 25% réduction \$1.00
SPECIAL \$3.00



Chemises d'été. Il nous reste quelques chemises sports pour l'été, que nous vendrons à 25% de réduction.
Prix régulier 1.75
25% de réduction 0.43
SPECIAL

1.32

Cravates d'été, régulièrement 50c.
25% de réduction 12c.
SPECIAL

.38

Cravates d'été en toile régulièrement \$1.00 es-compte de 25% 25c.
SPECIAL

.75



SOYEZ PRET D'AVANCE POUR LA RENTREE DES CLASSES

ECONOMISEZ EN ACHETANT VOTRE

Redingote

AU

MAGASIN VERREULT Limitée

PRIX SPECIAL

12.95

En serge botany tout laine. Doublure de satin. Grandeurs de 28 à 38.

CASQUETTE REGLEMENTAIRE

1.00

CEINTURON VERT

1.00

Robes

de couvent

En ottoman français, de belle qualité, plis larges et profonds. Tailles de 6 à 14 ans.

2.95

Ottoman français à la verge. Tissu idéal pour robes de couvent. 54 pouces de largeur, garanti pure laine. Valeur de 1.50 la verge pour

1.25

Autres lignes à \$1.50 \$1.75 \$2.00 \$2.25 la verge

Tous les articles pour l'entrée des classes sont maintenant au magasin. Ne cherchez pas ailleurs le choix le plus complet vous attend.

LE MAGASIN VERREULT
Limitée

MORT DE M. ODINA ANCIL A STE-ANGELE

Nous avons le regret d'annoncer la mort de M. Odina Ancil, dit St-Jean, décédé à Ste-Angèle ses brus Mmes Joseph et Odilon

de Mérici le 5 août et inhumé le 7 août 1940, à l'âge de 87 ans. Lui survivent son épouse, Marie-Anne Langelier, et ses quatre enfants dont deux fils: Joseph et Odilon, et deux filles, Mme Ve Aurèle Ouellet (Josephine) et Madame Camille Ouellet (Marie-Anne) son gendre M. Camille Ouellet, ses brus Mmes Joseph et Odilon

Ancil; ses petits-enfants: Louis, David, Réverendes Soeurs Ste-Béatrice et Soeur St-Guy, de la Congrégation des SS. du St-Rosaire, Germaine, Eliane, Béatrice, Lionel, Marius, Raymond et Guy, enfants de Joseph Ancil, Henri, Simone, Roland, Rita, Alice, Jean-

nine, Aurèle, Fernande, Marcel, Georgelette et Marie-Elise, enfants de Odilon Ancil; Noël, Lucien, Eliane, Laura et Maurice, enfants de Camille Ouellet; ses frères, Noël et Théophile Ancil; ses sœurs Georgina, Marie-Sophie; son beau-frère Achille Lévesque, ainsi qu'un grand nombre de neveux et nièces.

Nous prions la famille en deuil d'agréer nos sincères condoléances.

Agents demandés. — Nous offrons aux dames et hommes ambitieux l'occasion de se créer commerce profitable en détaillant deux cents nécessaires domestiques. THE. CAFE 30 jours d'essai SANS RISQUE. Position permanente pour personne qualifiée. Envoyez CIE. HFO, 1435 Montclair, Montréal, pour catalogue. Renseignements GRATUITS.

CONCERT

PAR LA FANFARE

DE

RIMOUSKI

Mardi soir de 8 à 10 h.

Au Kiosque

Place (à être baptisée) ??

Ce concert sera donné

sous le patronage du

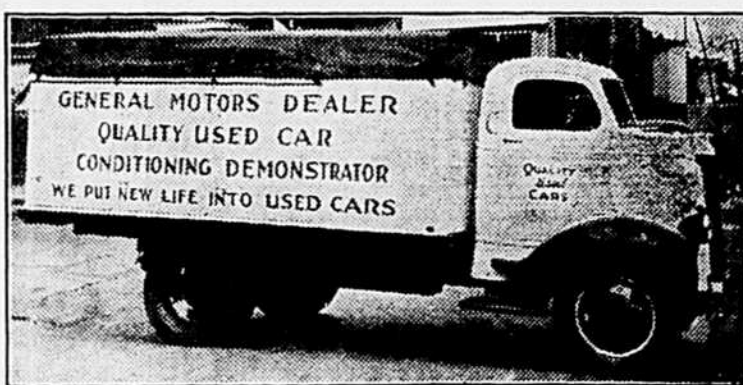
MAGASIN ST-GEORGES

MAISON A LOUER

Maison située en face de l'hôtel de ville et du bureau de poste, voisine des banques, CENTRE des affaires. Comportant logement du haut 7 pièces, en bas un de 3 pièces, en plus magasin de 17 x 50 pieds, avec grande cave. Toute cette maison chauffée à eau chaude, avec lavabos dans chaque chambre. S'adresser à

C. E. MAILHOT
Lac Etchemin
Co. Dorchester P.Q.

VISITE d'un GARAGE ROULANT



Les vendeurs General Motor, au Canada, reçoivent présentement la visite d'un camion spécialement équipé pour donner des démonstrations pratiques sur le conditionnement des automobiles usagées. Ce camion est aujourd'hui en opération aux ateliers du Garage Wilfrid Ouellet, B.C. où le public en général est cordialement invité à l'examiner.

Vrai garage roulant le camion illustré ci-haut, est complètement équipé d'outils, de pièces, d'accessoires, y compris un fusil à peinture, un graisseur à pression, le tout sous les soins d'un personnel spécialisé dans ce service. Pendant leur visite ici, les spécialistes General Motor surveillent toutes les opérations concernant le conditionnement des automobiles usagées, à partir de l'écriture de l'ordre de travail jusqu'à l'essai final sur la route.

Ce nouveau système de conditionnement, introduit et développé par General Motor, comporte plus que le simple nettoyage de la carrosserie et d'un ajustement grossier de la mécanique. Le nettoyage du moteur, du chassis et de la carrosserie est complet, et laisse voir la vraie condition de toutes les parties mécaniques, afin que le travail nécessaire puisse se faire avec précision et donner des résultats parfaits. Cette nouvelle méthode d'ajustement systématique contribue à donner un meilleur rendement tout en réduisant les frais inutiles; l'acheteur en profite puisqu'il obtient une automobile perfectionnée au point de vue mécanique, et complètement appropriée au dehors et au dedans. Il sera fier de l'apparence de sa voiture.

La maison Wilfrid Ouellet à B.C. a toujours été soucieuse de fournir à ses clients de belles et bonnes voitures usagées; l'amélioration dans les méthodes constituera un progrès avantageux et permettra d'offrir aux automobilistes des districts de Rimouski et Matane, du transport économique, sûr, dans des voitures paraissant aussi bien qu'une neuve.

LE PIANO "WILLIS"

Depuis 70 ans le choix des plus grands artistes, de nombreuses maisons d'éducation et de milliers d'autres clients satisfaits.

J. A. COUTURE

Représentant

WILLIS & Co., Limited
13 rue St-Paul Rimouski, Qué.

C.P. 478 Téli. 611-M-4

AU CARTIER

LES 19, 20, 21 AOUT



UNE VOIX d'OR à l'ECRAN FRANÇAIS!
NINO MARTINI
LE MIRAGE de L'AMOUR
Attraction SUPPLEMENTAIRE PATROUILLE sur L'ATLANTIQUE

Avec nouvelles Eclair-Journal — La femme et la guerre et sujet court.

LE 22 AOUT

LA TROUPE FRED RATTE PRESENTE

LE CHEMIN DES LARMES

LES 23, 24 AOUT

MICHELLE PRESLE
MARCELLE CHANTAL
DANS

JEUNES FILLES en DETRESSE

AVEC 8ème EPISODE DE LONE RANGER